

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP
**Un terroriste
s'est rendu et
huit éléments
de soutien
arrêtés**

P 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Jeudi 20 novembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6602 - 22^e année

ALGÉRIE – VIETNAM

Vers un partenariat stratégique

Arrivés mardi à Alger, pour une visite officielle qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, le Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh, et la délégation l'accompagnant, ont été reçus hier, au siège de la présidence de la République, par le président Abdelmadjid Tebboune.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

À UN MOIS DE LA CAN-2025



**Victoire
convaincante
des Verts
face à l'Arabie
saoudite**

P 11

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, LOTFI BOUDJEMAË :

**« Le processus
de numérisation
va bon train »**

P 4

VOTE EN FAVEUR DE LA RÉOLUTION ONUSIENNE SUR LA PAIX À GHAZA

**Le FLN et le RND
saluent
une position
constante**

P 2

TIZI-OUZOU

**L'UMMTO
se dote d'une
bibliothèque
numérique**

P 9

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Dune Mesloise,
la favorite
logique**

P 21

UN RAPPORT ACCABLE L'OCCUPATION MAROCAINE DU SAHARA OCCIDENTAL

« 50 ans de répression et d'impunité »

P 5



L'ÉDITO

Le mandat de l'Algérie en tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations unies -CSNU- arrive à terme le 31 décembre prochain. Notre mission diplomatique dirigée par Amar Bendjama a plaidé la cause de deux priorités inscrites dans son agenda. Notamment, la Palestine et le Sahara occidental. Deux questions chevillées au corps de notre diplomatie et dont la quintessence fonde la politique étrangère algérienne. Le monde entier est témoin des plaidoiries magistrales portées par les diplomates algériens en faveur de ces deux causes justes. Pour faire triompher les peuples palestinien et sahraoui en lutte pour l'indépendance et l'autodétermination. Combien de fois l'Algérie a-t-elle bravé le veto américain dans sa quête d'un cessez-le-feu pour arrêter le génocide sioniste à Ghaza ? Combien de fois l'Algérie a-t-elle réussi à ramener les décideurs du monde sur le chemin de la légalité internationale pour rétablir les peuples opprimés dans leur droit à la liberté et à l'indépendance ? Combien de fois encore l'Algérie a porté l'es-

Mandat plein pour l'Algérie

tocade à deux puissances coloniales qui marchent sur les cadavres pour assouvir leurs désirs expansionnistes ? On sait dans quelles conditions- ô combien difficiles- l'Algérie a exercé son mandat au CSNU. N'empêche, elle a marqué de son empreinte des projets de résolution décisifs sur le Sahara occidental et la Palestine. L'Algérie a empêché un processus de liquidation des deux dossiers. La première (résolution 2797), adoptée fin octobre 2025, a permis, contre vent et marées, de préserver les fondamentaux de la question sahraouie au sein de la communauté internationale. Autrement dit, le principe d'autodétermination demeure ainsi intact. La

seconde (résolution 2803), adoptée ce mardi, devra permettre au peuple palestinien d'établir son État indépendant et souverain. Pourtant, certaines voix s'élèvent, depuis quelques jours, pour taper sur la position de l'Algérie parce qu'elle a approuvé le plan de paix à Ghaza ! Quelle mouche a bien pu piquer des partis pour se positionner à rebours de la politique étrangère du pays ? Pourtant, la responsabilité politique et morale leur impose de s'aligner sur les positions de l'Algérie à l'extérieur. Au-delà des interprétations, par ailleurs irrationnelles, des uns et des autres, dire que l'Algérie a remis en cause les principes directeurs de sa politique étrangère en votant, au nom du groupe arabe au CSNU, le projet de résolution sur la paix à Ghaza relève, au mieux, de l'opportunisme politique, et au pire, de l'irresponsabilité. Le texte adopté sur Ghaza n'est pas le meilleur au monde. Mais, comme l'a expliqué le chef de la diplomatie nationale Ahmed Attaf, ce mercredi à Alger, les impératifs de l'urgence imposent le vote de cette résolution pour, avant tout, consolider le cessez-le-feu, acheminer les aides humanitaires et protéger le peuple palestinien contre la folie meurtrière de l'entité sioniste.

Farid Guellil

VOTE DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR D'UNE RÉOLUTION ONUSIENNE SUR LA PAIX À GHAZA

Le FLN et le RND saluent une position constante

L'Algérie, qui a voté en faveur de la récente résolution onusienne visant à instaurer la paix à Ghaza, a reçu le soutien appuyé du FLN et le RND qui ont salué une démarche en cohérence avec la position historique du pays en faveur de la cause palestinienne, rappelant le rôle actif de l'État au Conseil de sécurité et sa contribution aux amendements essentiels apportés au

PH: DR



Abdelkrim Benmbarek,
SG du FLN



Moundir Bouden,
SG du RND

Les deux partis soulignent que cette position s'inscrit dans la continuité d'un engagement diplomatique ferme, fondé sur la défense des droits du peuple palestinien et le respect du droit international.

FLN : « L'ALGÉRIE NE PEUT ADOPTER UNE POSITION CONTRAIRE À LA SIENNE »

Dans ce cadre, le parti du Front de libération nationale (FLN) a salué les efforts de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité de Nations unies, et sa réussite à introduire un amendement « d'une extrême importance » au projet de résolution du Conseil de sécurité concernant le « Plan de paix pour Ghaza », visant à mettre fin aux souffrances du peuple palestinien. Le parti a affirmé, dans son communiqué, que le vote de l'Algérie en faveur du projet de résolution de l'ONU intervient « en cohérence avec les positions constantes de l'Algérie et en soutien à la cause palestinienne », soulignant que l'objectif final de cette démarche est de « créer des conditions favorables au lancement d'un processus politique

sérieux pour mettre fin au conflit et recouvrer les droits légitimes du peuple palestinien, dont le droit d'établir son État indépendant avec Al Qods comme capitale ». La résolution onusienne adoptée, qui « bénéficie d'un soutien palestinien, arabe et islamique, ne porte pas atteinte aux fondamentaux d'une solution juste, durable et définitive au conflit, conformément aux résolutions de la légalité internationale ». Dans ce contexte, le parti considère que le respect de la position du peuple palestinien est une « base essentielle » dans la prise de position et que l'Algérie « ne peut s'écarter de la position des frères palestiniens, ni sortir du cadre du consensus arabe et islamique qui soutient le projet de résolution ». « L'Algérie ne peut adopter une position contraire à celle qu'elle a toujours défendue, à savoir la nécessité d'adopter une résolution d'urgence contraignante afin de lever toutes les formes de souffrance infligées au peuple palestinien à Ghaza », a-t-il ajouté. Soulignant que l'Algérie « ne s'est jamais écartée et ne s'écartera jamais de sa position ferme et inconditionnelle de soutien aux frères palestiniens », le communiqué a rappelé que l'Algérie avait insisté, à

maintes occasions, sur le fait qu'« une véritable paix au Moyen-Orient ne saurait se réaliser sans rendre justice au peuple palestinien qui a attendu des décennies pour l'établissement de son État indépendant ». Le parti a, en outre, réitéré son « soutien absolu à toutes les positions prises par l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lesquelles affirment son soutien aux causes justes dans le monde, par fidélité à ses principes historiques de défense du droit et des opprimés et de soutien à la lutte des peuples palestiniens et sahraoui ».

RND : « L'ALGÉRIE À L'AVANT-GARDE DES DÉFENSEURS DES CAUSES JUSTES »

De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a affirmé, dans un communiqué, que ce vote « reflétait sa position constante en faveur de la cause palestinienne, saluant les amendements substantiels qu'elle a réussi à apporter au projet de résolution ». Le parti a exprimé son vif étonnement face à la campagne systématique visant à remettre en cause le rôle « pionnier de l'Algérie dans la défense de la cause palestinienne juste

et son engagement national inébranlable en faveur des droits légitimes du peuple palestinien frère ». Le RND a affirmé, dans ce contexte, que le vote en faveur de la dernière résolution onusienne sur la situation à Ghaza s'inscrit dans le cadre de la position algérienne « constante en faveur de la cause palestinienne », et incarne la « fidélité de l'Algérie à son identité de lutte, à son appartenance arabe, islamique et africaine, ainsi qu'aux valeurs et principes internationaux consacrés par la Charte des Nations unies ».

Il a souligné, à cet égard, que l'Algérie « a été et demeure à l'avant-garde des défenseurs des causes justes, à leur tête la cause palestinienne », et qu'elle « n'a jamais hésité à soutenir le peuple palestinien ni reculé devant son engagement moral et historique à son égard, et n'a de leçons à recevoir de quiconque sur ce principe ». Le RND a rappelé que l'Algérie, par le biais de sa mission permanente à New York, « n'a ménagé aucun effort pour protéger les Palestiniens à Ghaza, avant et pendant son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité, et qu'elle a été au cœur de toutes les consultations et démarches visant à mettre fin à l'agression et à garantir l'aide humanitaire ».

Après avoir réitéré son engagement à soutenir « les positions de l'État et les politiques nationales visant à protéger les intérêts de l'Algérie et à défendre les droits légitimes des peuples opprimés, à leur tête le peuple palestinien frère », le parti a affirmé que l'Algérie « restera souveraine dans sa position, fidèle à sa promesse, jusqu'à l'établissement de l'État palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El-Qods pour capitale ».

Sarah O.

JEUNESSE ET SPORT

Tebboune distingué pour son engagement

Le premier vice-président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), Mehrez Boussayene, a indiqué que la distinction décernée par le Mouvement sportif méditerranéen au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se veut une reconnaissance de l'intérêt qu'il porte à la jeunesse et au sport et de son rôle dans la réussite des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022.

Dans une déclaration à la sortie de l'audience que lui a accordée le président de la République, en compagnie du président du CIJM, M. Davide Tizzano, Boussayene, également président du Comité national olympique tunisien (CNOT), a précisé que « la distinction décernée au président de la République se veut une reconnaissance de son engagement et de son rôle dans la réussite des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022 », qu'il a qualifiés d'« historiques et réussis à tous égards ».

« La disponibilité constante de l'Algérie à accueillir ces Jeux témoigne de l'intérêt que le président de la République porte à la jeunesse et au sport », a-t-il ajouté. Lors de cette audience, le président de la République a été décoré de la plus haute distinction du Mouvement sportif méditerranéen par le Comité international des Jeux méditerranéens. Cette distinction a été décernée au président de la République en reconnaissance de l'excellente organisation des événements sportifs internationaux accueillis par l'Algérie, sous sa direction et conformément à ses orientations, ainsi que de sa politique visant à encourager les athlètes et le mouvement sportif en général, de l'élite aux clubs en passant par les écoles et les universités.

S. O.

AHMED ATTAF :

« La tripartite maghrébine œuvre pour une solution politique en Libye »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné mardi à Alger, que le mécanisme tripartite récemment accueilli par l'Algérie sur la Libye a œuvré pour trouver une solution politique à la crise libyenne, impliquant toutes les parties concernées.

Lors d'une conférence de presse au siège du ministère, Attaf a précisé que les trois pays participants ont travaillé en étroite coordination et parlent désormais d'une seule voix afin de créer des ponts de communication avec les acteurs libyens. L'objectif est d'examiner de manière précise le rôle que peuvent jouer les pays voisins dans la résolution de la crise. Selon lui, le mécanisme tripartite a également permis d'établir des relations avec les différentes

parties pour engager une démarche politique visant à contribuer à l'élaboration d'un règlement pacifique.

S'agissant du message de vœux adressé par le président du Niger, Abdourahamane Tiani, au président Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de la commémoration de la Révolution de Novembre, Attaf a noté qu'il se démarquait par son contenu. « Ce n'était pas un message protocolaire de routine ; son ton reflète une volonté réelle de renforcer les relations entre nos deux pays », a-t-il affirmé. Il a ajouté qu'il n'existe aucun problème entre l'Algérie et le Niger. « Ce qui s'est passé, c'est que le Niger et le Burkina Faso se sont rapprochés du Mali lorsque celui-ci s'est retiré de l'Accord d'Alger et a engagé un conflit verbal avec l'Algérie, entraînant un cycle de détérioration des relations bilatérales, avec le retrait de leurs

ambassadeurs. Nous sommes disposés à rétablir les relations à leur état antérieur. Nous n'avons aucun problème avec ces deux pays frères », a-t-il insisté. Sur les pressions visant à modifier l'itinéraire du pipeline transsaharien (TSGP), lancé par l'Algérie pour transporter le gaz naturel du Nigeria vers l'Europe via le Niger et l'Algérie, M. Attaf a indiqué que le projet progresse dans ses volets algérien et nigérien. « Une grande partie du gazoduc est achevée dans ces deux pays, et il ne reste que le tronçon traversant le Niger. Les études menées sur le coût et la durée de réalisation confirment que c'est l'itinéraire le plus approprié pour acheminer le gaz vers l'Europe », a-t-il précisé. Concernant le Soudan, le ministre a estimé que le rôle des acteurs externes constitue désormais un frein à toute initiative politique pour résoudre la crise dans ce pays. « En tant que

membre du Conseil de sécurité, nous savons qu'aucune démarche pour relancer le processus de paix au Soudan ne pourra réussir, compte tenu de la situation complexe qui y prévaut », a-t-il ajouté. Interrogé sur d'éventuels signes d'amélioration des relations algéro-françaises, Attaf a souligné que le rétablissement des contacts entre Alger et Paris avait précédé la décision du président Tebboune concernant la demande de grâce du président allemand Frank-Walter Steinmeier au profit de Boualem Sansal. Il a cependant appelé à ne pas accorder une importance excessive à cette affaire, rappelant que « les relations algéro-françaises sont bien plus importantes et ne sauraient être influencées par certains cercles en France qui en ont fait un prétexte pour exprimer haine et règlements de comptes avec l'Algérie ».

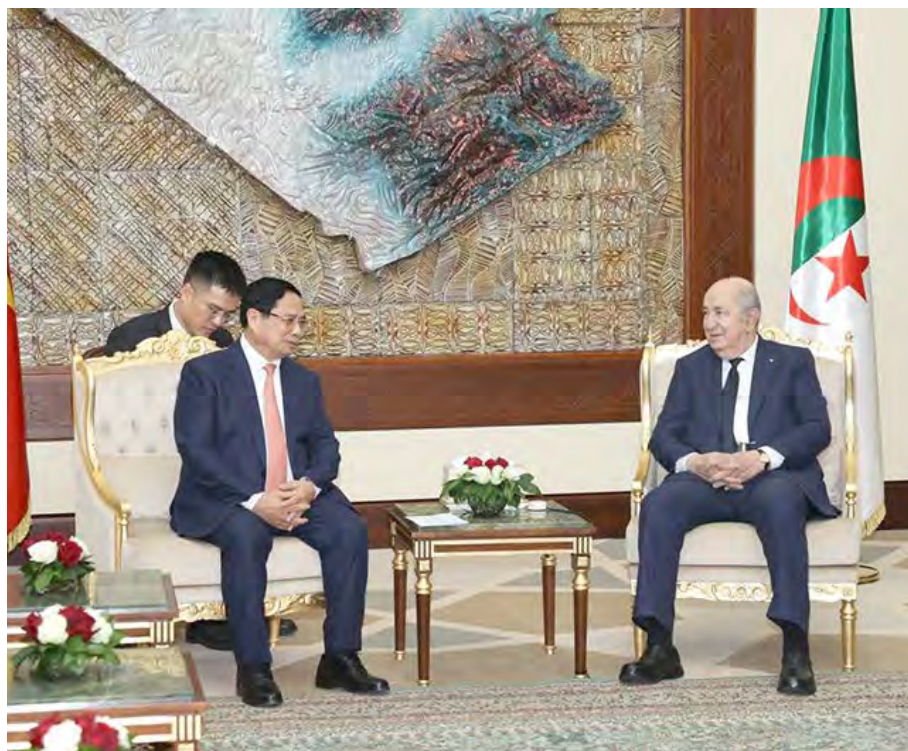
M. Seghilani

ALGÉRIE – VIETNAM

Vers un partenariat stratégique

Arrivés mardi à Alger, pour une visite officielle qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, le Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh, et la délégation l'accompagnant, ont été reçus hier, au siège de la présidence de la République, par le président Abdelmadjid Tebboune.

À cette occasion, les délégations algérienne et vietnamienne ont eu des entretiens élargis. Le même jour, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est entretenu, au Palais du Gouvernement, avec son homologue vietnamien, Pham Minh Chinh. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler "la profondeur des liens d'amitié et de solidarité existant entre les deux pays et peuples frères, ainsi que l'histoire de lutte commune". Au cours de leurs entretiens, les deux parties ont également réaffirmé "la volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays pour le renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines, afin de la hisser au rang d'un partenariat stratégique". La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Le Premier ministre a également présidé une rencontre élargie avec son homologue vietnamien, tenue au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Sifi Ghrieb a souligné, à cette occasion, "l'engagement de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travailler de concert avec le Gouvernement vietnamien afin de promouvoir cette coopération au rang de partenariat stratégique". Il a, dans ce cadre, appelé à tirer partie de la "dynamique



exceptionnelle" que connaissent les économies des deux pays pour consolider les socles de ce partenariat, renforcer les échanges entre les hommes d'affaires et les entreprises économiques des deux côtés et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives pour une coopération mutuellement bénéfique. Rappelant la profondeur historique des relations unissant les deux pays, liés par une lutte commune pour la liberté, Sifi Ghrieb a précisé que la lutte des peuples algérien et vietnamien pour l'indépendance a démontré que la volonté des peuples est invincible. Après avoir exprimé la satisfaction de la partie algérienne du niveau de la coopération bilatérale, le Premier ministre a affirmé que cela "nous incite à rehausser nos ambitions en vue de bâtir un partenariat fructueux et plus diversifié, objectif auquel nous allons œuvrer à travers l'adoption d'une Déclaration de partenariat stratégique entre les deux pays". Il a précisé que cette démarche ouvre des perspectives prometteuses pour la promotion des relations bilatérales et le renforcement de la coopération dans tous les domaines, y compris économique, qui "offre d'importantes opportunités d'intégration et de valorisation des atouts de chaque partie au service de la prospérité commune". Le

Premier ministre a appelé les entreprises vietnamiennes à saisir les opportunités qu'offrent les grandes réformes économiques initiées par l'Algérie, en vue de lancer des projets de partenariat et d'investissement, en tirant parti du climat des affaires avantageux en Algérie. Le Premier ministre a, par ailleurs, salué les "résultats importants" qui ont sanctionné les travaux de la 13e session de la Commission mixte algéro-vietnamienne, tenue dimanche et lundi derniers à Alger, soulignant l'importance d'accélérer le travail pour mettre en œuvre ses conclusions, notamment à travers l'établissement d'une feuille de route définissant des actions concrètes et des délais d'exécution. La rencontre élargie s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, et du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred.

M'hamed Rebah

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP Un terroriste s'est rendu et huit éléments de soutien arrêtés

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 12 au 18 novembre, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Tibari Hafez alias +Guaassaoui+ s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un pistolet (1) mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets », note le communiqué.

Dans le même contexte, « des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national », ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 27 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,4 kilogramme de cocaïne et 967504 comprimés psychotropes ont été saisis ». À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djanet, « des détachements de l'ANP ont arrêté 186 individus et saisi 27 véhicules, 296 groupes électrogènes, 164 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », indique le communiqué, ajoutant que « de même, 14 autres individus ont été appréhendés et (1) fusil mitrailleur de type FMPK, 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, 6 fusils de chasse, 27440 litres de carburant, ainsi que 10 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 152 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 491 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué du MDN.

F.B.

BOUGHALI SUR LE PLF 2026 :

« Un texte équilibré au service des réformes et de la justice sociale »

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a affirmé que le texte de loi de finances de l'année 2026, adopté par l'APN mardi, incarne l'harmonisation entre les exigences de l'équilibre financier de l'État, la stimulation de l'économie et l'engagement à préserver la stabilité sociale, soulignant que le texte, à travers les mesures introduites, aura un impact direct sur le processus des réformes profondes en cours.

Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption du texte lors d'une séance plénière à l'APN, Boughali a précisé que le texte de loi a incarné « dans son fond la vision de l'État quant à l'harmonisation entre les exigences de l'équilibre financier et les impératifs de la justice sociale et entre la stimulation économique et l'engagement à préserver la stabilité sociale, constituant ainsi une démarche importante dans le cadre des réformes initiées par l'État algérien, et conférant la responsabilité du suivi et du contrôle au pouvoir législatif ».

Le texte aura « un impact direct sur le processus des réformes profondes envisagées par notre pays », a-t-il ajouté.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT

Indiquant que le budget de l'État au titre de l'année prochaine qui dépasse 17.000 milliards de dinars traduit « une volonté politique claire d'atteindre les objectifs du développement, et soulève en revanche des défis liés à la rationalisation des ressources et l'efficacité de l'exécution ». Relevant les dispositions fiscales contenues dans le but d'élargir l'assiette fiscale et d'assurer l'équité entre les catégories, ce qui exige « une forte volonté pour une mise en œuvre effective », Boughali a ajouté que la transition vers une économie diversifiée doit être soutenue avec des réformes structurelles, la promotion de l'investissement et la libération de l'initiative économique de la bureaucratie. Boughali a souligné, à cette occasion, que le texte de loi met en avant le caractère social de l'État, « à travers le soutien aux catégories vulnérables, le financement des programmes d'habitat, de santé et de l'enseignement, ce qui reflète un engagement clair en faveur de l'amélioration du cadre de vie du citoyen ».

Par ailleurs, le président de l'APN a affirmé que l'Algérie marque le début d'une

nouvelle ère qui exige de tout un chacun, cohésion, mobilisation et vigilance, dans la mesure où la patrie se construit avec les décisions courageuses, le travail sur le terrain, la transparence, et la reddition de comptes.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES SALUÉES

Boughali a salué les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune portant la promotion de 11 circonscriptions administratives (wilayas déléguées), dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière, la préparation du lancement de la nouvelle ligne ferroviaire Tindouf-Béchar en janvier 2026, l'entame de l'exploitation locale du minerai de fer de Gara Djebilet à partir du premier trimestre 2026, « ce qui traduit la nouvelle orientation de l'Algérie et consacre le principe de souveraineté économique et la diversification des ressources du pays hors hydrocarbures ». À cet effet, le président de l'APN a exprimé « sa grande satisfaction » de l'intérêt que le président de la République continue d'accorder à la classe travailleuse, en chargeant le ministre des Finances de préparer un projet de revalorisation du Salaire

national minimum garanti (SNMG) et de l'allocation chômage, « ce qui se reflète positivement sur le pouvoir d'achat et insufflera une dynamique supplémentaire à la vie sociale et économique ». Boughali a ajouté que l'Algérie, « grâce à la vision clairvoyante du président de la République, continue de traiter les différents dossiers nationaux et régionaux avec responsabilité ».

DÉCISION NATIONALE GUIDÉE PAR L'INTÉRÊT DU PEUPLE

Le président de l'APN a souligné dans le même contexte que « la décision nationale s'élabore au sein des institutions de l'État algérien, et dans l'intérêt du peuple algérien », ajoutant que « la véritable réponse à ceux qui doutent de la pertinence de cette approche ne réside pas dans les débats ou les réactions violentes, mais dans l'adoption constante par l'Algérie de positions mesurées qui affirment que la souveraineté et l'indépendance de la décision nationale sont des pratiques quotidiennes fondées sur les valeurs et les principes constitutionnels, et sur une diplomatie active qui renforce la position de notre pays et protège ses intérêts ».

Sarah O.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, LOTFI BOUDJEMAÂ :

« Le processus de numérisation va bon train »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a affirmé depuis la wilaya de Skikda, que le secteur de la justice « connaît de grands progrès dans le processus de numérisation ».

Lors de l'inspection d'un projet portant étude et réalisation d'un établissement de rééducation à Azzaba, Boudjemaâ a souligné que cet important progrès en matière de numérisation est le fruit de l'adoption des systèmes électroniques efficaces facilitant les différentes opérations administratives et judiciaires. Évoquant la justice électronique, Boudjemaâ a appelé les avocats à s'engager "activement" dans cette démarche en raison des « avantages qu'elle apporte pour moderniser le service judiciaire et faciliter les services ». Au sujet du projet de loi organique portant statut de la magistrature, le ministre

Ph : DR



a rappelé qu'il représente « un des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour améliorer le cadre professionnel et porter un intérêt accru aux ressources humaines du secteur afin de renforcer la performance de la justice ». S'agissant du processus de recrutement, le ministre a indiqué qu'il « se déroule sur un rythme soutenu dans le secteur de la justice qui accorde la priorité aux nouvelles structures judiciaires, tout en veillant à renforcer celles qui sont opérationnelles ».

INSTRUCTIONS POUR DONNER PLUS DE PRIORITÉ À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

En marge de l'inauguration du tribunal d'El Harrouch, le ministre a salué « l'initiative de la famille de la défense à Skikda qui a récemment créé une organisation des avocats dans la wilaya », la considérant comme « une contribution qualitative à même de soutenir le travail judiciaire au niveau local ». Au siège de la Cour de Skikda, le ministre a écouté un exposé exhaustif

sur les activités de cette institution judiciaire, où il a donné une série d'instructions autour de la nécessité de « donner la priorité à la libération conditionnelle et de faciliter y afférentes, en particulier pour les délits mineurs, ainsi que d'étudier et de traiter les plaintes des citoyens ». Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, qui était accompagné, lors de cette visite, par des cadres du ministère, a visité et inspecté plusieurs projets et structures relevant de son secteur.

Ania N

COOPÉRATION

Deux universités algérienne et russe concluent un jumelage

L'université 8 Mai 1945 de Guelma a signé une convention de coopération et de jumelage avec l'université pédagogique d'État russe Nabiérejnyé Tchelný. En effet, l'accord a été paraphé au siège du rectorat de l'université de Guelma par son recteur Pr. Mahmoud Debabeche et par la directrice de l'université russe Pr. Alfinour Galiakberova en présence des cadres des deux universités. S'exprimant à l'APS en marge de la cérémonie, le recteur de l'université de Guelma a indiqué « inscrire cet accord dans le cadre de la consolidation de la coopération et du partenariat international universitaire », soulignant qu'« il vise à ouvrir des perspectives de coopération entre les deux universités dans les domaines pédagogique et scientifique

par l'échange d'étudiants et d'enseignants avec notamment l'envoi d'enseignants de l'université russe pour enseigner la langue russe à l'annexe de l'école normale supérieure (ENS) ouverte dernièrement à l'université de Guelma et d'enseignants de Guelma pour enseigner l'arabe à l'université russe ». De son côté, la directrice de l'université de Nabiérejnyé Tchelný a exprimé « sa fierté de la conclusion de cette convention de partenariat et de jumelage avec l'université de Guelma », estimant que « cette initiative aura des résultats palpables pour les deux universités ». Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les divers aspects de coopération et d'échange entre les deux établissements de l'enseignement supérieur sur

lesquels deux exposés ont été présentés à l'occasion. À noter que, cette signature est intervenue dans le cadre du programme de la visite effectuée depuis lundi dernier, jusqu'à aujourd'hui par la délégation de l'université russe à l'université de Guelma. Ce programme comporte une conférence au profit des étudiants de l'annexe de l'école normale supérieure Assia Djebar sur « les techniques d'enseignement de la langue et de la civilisation russes » et la visite par la délégation hôte des structures de l'université de Guelma dont le pôle de l'innovation et le campus Souidani Boudjemaa en plus de la visite de sites touristiques dont la cascade naturelle de Hammam Debagh et le théâtre romain du chef-lieu de wilaya.

L. Zeggane

NOUVEAUX ÉLECTEURS

L'ANIE affichera les listes dimanche prochain

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a informé tous les citoyens que la période de révision des listes électorales est officiellement clôturée, soulignant que « les listes des nouveaux électeurs inscrits, des radiés et de ceux dont les données ont été actualisées par les commissions de révision des listes électorales sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, seront affichées dimanche prochain ». Dans le cadre de la clôture de la période de révi-

sion périodique des listes électorales, fixée, mardi dernier à 16h30 (heure algérienne), conformément à l'ordonnance 26 du 20 Rabie al-Thani 1447, correspondant au 12 octobre dernier, portant ouverture et clôture de la période de révision périodique des listes électorales pour 2025, L'ANIE a indiqué que « tout citoyen peut faire une réclamation motivée en vue de la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription électorale,

conformément aux dispositions des articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance 21-101 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et ce dans les formes et délais légaux fixés ». En effet, la période des réclamations des inscriptions ou des radiations sera ouverte à partir de lundi prochain, et ce jusqu'au 3 décembre 2025, auprès des commissions communales de révision des listes électorales ou des commissions de révi-

sion des listes électorales des représentations diplomatiques ou consulaires à l'étranger, tandis que le délai pour statuer sur les réclamations est fixé au 6 décembre prochain et celui pour notifier la décision de la commission au 9 du même mois. Concernant la période des recours devant les juridictions, le dernier délai pour le dépôt du recours a été fixé au 14 décembre 2025, et celui pour y statuer au 19 du même mois, a conclu la même source.

L. Z.

FRAIS D'INSCRIPTIONS

AU BEM ET BAC 2026

Une nouvelle grille appliquée pour les candidats libres

Le ministère de l'Éducation nationale a rendu public hier un communiqué concernant l'opération d'inscriptions aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat pour la session de juin 2026, qui a commencé mardi 18 novembre. Dans ce dernier communiqué, le ministère a notamment dévoilé une nouvelle grille de tarifs et de frais d'inscriptions appliquée pour les candidats libres des deux examens. Jusqu'à l'année dernière, les frais d'inscription au Baccalauréat pour les candidats libres suivaient une structure plus simple : 1 500 DA pour les candidats réguliers scolarisés, 3 000 DA pour les non-admis précédents, et 5 000 DA pour les titulaires du diplôme. La grille de 2026 marque un tournant, ciblant spécifiquement ceux qui se représentent après avoir déjà obtenu le Baccalauréat. Ces derniers voient leur contribution financière augmenter selon le nombre de tentatives : Pour la deuxième fois après l'obtention du diplôme, les frais d'inscription au Baccalauréat s'élèvent désormais à 5 000 DA. Ce montant double pour la troisième tentative, atteignant 10 000 DA. Enfin, pour la quatrième fois et les suivantes, le coût grimpe à un niveau sans précédent de 20 000 DA. Par ailleurs, le Men rappelle que l'unique moyen de valider l'inscription préliminaire est le règlement des droits via la carte d'Algérie Poste « Edahabia », soulignant le caractère entièrement dématérialisé et confidentiel de la procédure. Aussi le ministère a mis en garde contre toute inscription ne prouvant pas le niveau scolaire requis (4ème année moyenne ou niveau équivalent pour le BEM, et 3ème année secondaire ou niveau équivalent pour le Baccalauréat) sera considérée comme définitivement annulée. À rappeler enfin que l'opération d'inscription au BAC et au BEM ainsi que le paiement des frais devra se poursuivre jusqu'au 17 décembre prochain et ce exclusivement en ligne comme cela a été déjà annoncé.

A. N.

TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

SUSPECTÉES DANS LE SECTEUR

DU NOTARIAT

Les efforts des notaires salués

Le directeur des affaires civiles et du sceau de l'État au ministère de la Justice et président du groupe de travail chargé de l'élaboration du rapport d'évaluation sectorielle des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le secteur du notariat, Ahmed Ali Saleh, a salué les efforts déployés par les notaires dans la lutte contre ces crimes, soulignant que les rapports d'inspection périodiques des études notariales ont révélé des « résultats concrets » à cet égard. Lors d'une journée d'étude sur les résultats du rapport d'évaluation sectorielle des risques d'exploitation des notaires dans les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, le même responsable a expliqué que les conclusions de ce rapport constituent « une base pour l'élaboration d'un plan d'action efficace pour la Chambre nationale des notaires, conforme aux normes internationales, aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) et aux orientations stratégiques des plus hautes autorités du pays ». Il a ajouté que l'Algérie, qui « a démontré son engagement dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, poursuit ses efforts visant à renforcer la transparence financière et consacrer la culture de la lutte contre les crimes financiers et les financements suspects », en s'appuyant sur « un système juridique et institutionnel intégré ».

« LA NUMÉRISATION EN EST POUR BEAUCOUP »

Pour sa part, le président de la Chambre régionale des notaires du Centre, Nadjem Reggani, a souligné que la numérisation du secteur « a grandement aidé les notaires à traiter efficacement les transactions suspectes ». Dans le même contexte, le coordinateur de la Chambre nationale pour la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Mohamed Brinis, a mis l'accent sur la nécessité de relier les études notariales à une plateforme numérique unifiée et d'activer la fonction de conformité au sein de ces études afin de garantir l'efficacité dans la lutte contre ce type de crimes.

A. N.

UN RAPPORT ACCABLE L'OCCUPATION MAROCAINE DU SAHARA OCCIDENTAL

« 50 ans de répression et d'impunité »

L'organisation Codeisa, regroupant des défenseurs sahraouis des droits humains, a publié un rapport accablant documentant les crimes et violations graves commis par l'occupation marocaine contre les civils sahraouis sur une période de 50 ans.

Le rapport, publié à l'occasion du 50^e anniversaire de l'occupation marocaine du Sahara occidental, couvre la période du 31 octobre 1975 au 31 octobre 2025. Il recense un total de 38 041 crimes, incluant notamment 317 exécutions extrajudiciaires, 13 morts suite à des condamnations à mort, 390 kidnappings de longue durée, 8 506 atteintes à l'intégrité physique et à la sécurité des personnes, 4 565 kidnappings de courte durée, 1 242 arrestations politiques, 8 100 déportations forcées de jeunes Sahraouis, 636 victimes de mines, 837 interdictions aux observateurs étrangers, 1 241 violations du droit de circulation, et 9 806 perquisitions et destructions de biens. Intitulé « Sahara occidental : le dernier test de crédibilité du système des Nations unies », le rapport souligne l'incapacité persistante de l'ONU à appliquer ses résolutions et le droit international, malgré la présence de la mission MINURSO depuis 1991, chargée d'organiser un référendum garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le rapport divise le demi-siècle d'occupation en trois phases : Phase 1 (31 octobre 1975 – 30 avril 2007) : Invasion militaire et annexion forcée du Sahara Occidental par le Maroc après le retrait de l'Espagne, avec 14 273 crimes recensés. Phase 2 (1^{er} mai 2007 – 13 novembre 2020) :



Phs:DR

Poursuite des crimes contre l'humanité et des violations systématiques des droits humains dans le cadre d'une politique d'intimidation et de punition collective, avec 22 293 crimes. Phase 3 (14 novembre 2020 – 31 octobre 2025) : Retour à la guerre après la violation du cessez-le-feu par le Maroc et l'occupation de nouvelles zones, avec recours aux drones pour cibler des civils sahraouis et étrangers, entraînant 1 475 crimes. Le rapport documente également la poursuite de la torture, des mauvais traitements et de la détention arbitraire des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, en violation flagrante de la Quatrième Convention de Genève et de plusieurs traités internationaux. Il souligne la discrimination systématique contre les civils sahraouis, la confiscation de leurs droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que le pillage des ressources naturelles en complicité avec des entreprises étrangères, malgré les décisions de la

Cour de justice européenne affirmant que l'exploitation de ces ressources est illégale sans le consentement du peuple sahraoui via son représentant légitime, le Front Polisario. Le rapport met aussi en lumière l'expansion accélérée des colonies marocaines, le danger permanent des mines terrestres et leurs impacts dévastateurs sur les populations, les biens et l'environnement. En conclusion, le rapport formule 12 recommandations, dont l'accélération de la décolonisation du Sahara occidental. L'envoi d'une commission internationale d'enquête sur les crimes commis par le Maroc, notamment la confiscation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à ses ressources. La protection des civils sahraouis, la libération des prisonniers politiques et des personnes disparues, et la création d'une mission permanente du Comité international de la Croix-Rouge dans la région. L'attribution à la MINURSO d'un mandat de surveillance et de rapport sur les droits

humains au Sahara occidental. Par ailleurs, l'Observatoire international pour le suivi des ressources naturelles du Sahara occidental a rappelé que la résolution du Conseil de sécurité adoptée fin octobre consacre l'« objectif historique » de l'ONU : parvenir à une solution politique garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Selon l'Observatoire, le débat autour du Sahara occidental reste centré sur le droit que le Maroc cherche à effacer depuis des décennies, et sur lequel l'ONU avait constitué un registre électoral dans les années 1990 pour le référendum, bloqué ensuite par le Maroc et conservé à Genève ainsi que dans les camps de réfugiés sahraouis. Le rapport souligne que le Conseil de sécurité « encourage les parties à entrer en négociations sans conditions préalables pour parvenir à une solution politique finale et acceptable pour tous, garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ». Il précise que la résolution ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et n'exclut pas l'option de l'indépendance. Enfin, Sylvia Valentin, présidente de l'Observatoire pour les ressources naturelles du Sahara occidental, rappelle que le droit international est clair : aucun État ne peut légitimer l'occupation de territoires non libérés ni priver un peuple de son droit inaliénable à l'autodétermination. Tout écart de cette trajectoire serait une grave menace pour le système des Nations unies. Le rapport met également en évidence la continuité du pillage des ressources naturelles et la marginalisation économique des Sahraouis, conformément au dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies (S/2025/612), et rappelle que les accords commerciaux et de pêche entre l'UE et le Maroc sont illégaux pour le Sahara occidental sans l'accord de son peuple. Depuis plus de trois décennies, la MINURSO est restée incapable d'organiser le référendum prévu par la résolution 690 (1991), laissant le peuple sahraoui sans moyen concret de décider de son avenir.

M. Seghilani

UNION EUROPÉENNE

Étiquetage frauduleux des produits sahraouis

L'Observatoire international pour la surveillance des ressources naturelles au Sahara occidental a appelé au respect strict des décisions de la Cour de justice de l'Union européenne concernant les produits originaires du Sahara occidental occupé. Cette mise en garde intervient après la découverte d'un stratagème visant à falsifier l'étiquetage des tomates cerises provenant de ce territoire.

Selon un communiqué de l'Observatoire, des tomates cerises vendues cette semaine en France étaient étiquetées « Dakhla - Oued Ed-Dahab », un nom correspondant à une division administrative imposée par le Maroc sur le Sahara occidental après l'occupation illégale du territoire en 1975. L'Observatoire rappelle qu'en vertu du droit actuel de l'Union européenne, les produits provenant du Sahara occidental doivent être clairement identifiés comme tels. La Cour de justice de l'UE a réaffirmé à plusieurs reprises que le Sahara occidental constitue un «



territoire distinct et séparé» du Maroc, et que les accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc ne peuvent y être appliqués sans le consentement du peuple sahraoui. Les produits issus du territoire occupé ne peuvent en aucun cas être présentés comme marocains. Dans un arrêt rendu le 4 octobre 2024, la Cour de justice européenne avait annulé l'accord commercial entre l'UE et le Maroc incluant le Sahara occi-

dental, estimant qu'il violait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La Cour avait toutefois permis une application temporaire de l'accord pendant un an, jusqu'au 4 octobre 2025, afin de laisser aux institutions européennes le temps de mettre leurs pratiques en conformité avec la loi. L'Observatoire dénonce le fait que, plutôt que de rechercher l'accord du peuple sahraoui, la Commission européenne ait choisi de

renégocier dans la précipitation un type similaire d'accord avec le Maroc. Selon l'Observatoire, cette démarche va à l'encontre de plus de dix décisions de la Cour de justice européenne, qui ne laissent aucun doute sur le fait que le Sahara occidental n'est pas une partie du Maroc et que les produits en provenance du territoire doivent être traités en conséquence. Le nouvel accord de l'UE permet désormais de remplacer la notion de « pays d'origine » par celle de « région d'origine » pour les produits provenant du Sahara occidental, en se basant sur les deux divisions administratives imposées par le Maroc. Le Conseil de partenariat UE-Maroc a officialisé ces appellations dans le nouvel accord commercial du 3 octobre 2025, qui prévoit leur utilisation dans les certificats et déclarations d'origine. Cette décision a suscité l'inquiétude de plusieurs députés européens, qui dénoncent un « contournement délibéré de la situation juridique du territoire ». L'Observatoire souligne que

les normes actuelles de commercialisation de l'UE restent pleinement en vigueur, ce qui signifie que l'origine des produits doit toujours être indiquée comme « Sahara occidental ». L'apparition de l'étiquetage trompeur sur les tomates cerises en France illustre selon lui les conséquences concrètes et problématiques de la décision de la Commission européenne de modifier un aspect hautement sensible politiquement avant l'achèvement du processus réglementaire. Enfin, l'Observatoire informe que la commission de l'agriculture du Parlement européen discutera jeudi prochain de la modification proposée par la Commission européenne sur le règlement des normes de commercialisation. La présence d'étiquettes erronées sur les tomates cerises vendues en France démontre déjà que l'approche actuelle de la Commission engendre des problèmes pratiques et juridiques significatifs.

M. S.

RIYAD MANSOUR SAISIT L'ONU

L'occupant sioniste intensifie ses attaques contre le peuple palestinien

Le représentant permanent de l'État de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a adressé hier trois lettres identiques au secrétaire général de l'ONU, au président du Conseil de sécurité ce mois-ci (Sierra Leone) et au président de l'Assemblée générale des Nations unies.



Ces lettres dénoncent la poursuite des violations graves commises par l'occupant sioniste à travers toute la Palestine occupée, en totale violation du droit international et des dispositions de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, entré en vigueur le 10 octobre 2025. Dans ses communications, Mansour met en garde contre l'intensification de la rhétorique et des actions provocatrices émanant de responsables sionistes extrémistes, qui encouragent des politiques s'apparentant à l'expulsion forcée, au nettoyage ethnique et au châtement collectif. Ces politiques visent à entraver les efforts internationaux pour consolider le cessez-le-feu et mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la reconnaissance de l'État palestinien. Le représentant palestinien

AP

insiste sur la nécessité pour la communauté internationale de condamner ces menaces et de tenir tous les criminels de guerre sionistes responsables de leurs politiques illégales, racistes et inhumaines, qu'ils continuent de promouvoir et d'exécuter. Mansour souligne également la poursuite par l'occupant sioniste des restrictions sévères à l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, laissant des centaines de milliers de civils déplacés sans nourriture, eau, médicaments ni abris, en violation flagrante des mesures provisoires de la Cour internationale de Justice et des obligations internationales de l'entité sioniste. Il rappelle que les forces d'occupation ont tué au moins 266

Palestiniens à Gaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Par ailleurs, Mansour dénonce l'escalade de la violence sioniste contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods-Est, à la cessation immédiate de l'incitation et des attaques contre le peuple palestinien où qu'il se trouve, et à la garantie de sa protection jusqu'à la fin de l'occupation coloniale sioniste illégale. Il insiste sur la nécessité que les Palestiniens voient leurs droits inaliénables pleinement respectés, y compris leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance de l'État palestinien, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et au principe de la solution à deux États sur la base des frontières de 1967.

M. Seghilani

DEPUIS L'ACCORD DE Cessez-le-feu à Gaza

L'entité sioniste a commis 393 actes de violation

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, l'occupant sioniste a multiplié les actes de violation de manière systématique, provoquant la mort de 279 Palestiniens et blessant 652 autres, selon un communiqué du bureau médiatique de Gaza publié hier. Le bureau a dénoncé avec la plus grande fermeté la poursuite incessante des agressions, qualifiant ces actes de violations graves et méthodiques du droit international humanitaire et du protocole humanitaire annexé à l'accord. Parmi les victimes, on compte des enfants, des femmes et des personnes âgées, tandis que 35 Palestiniens ont été arrêtés arbitrairement lors des raids et incursions

militaires, confirmant la volonté de l'occupant sioniste de détruire toute perspective de paix et d'installer un climat sanglant sur le terrain, menaçant directement la sécurité et la stabilité dans la région. Les attaques ne se limitent pas à des bombardements et des tirs. L'occupant sioniste a ciblé des habitations, des camps de déplacés et des zones résidentielles et agricoles, procédant à des incursions et à la démolition de maisons et d'infrastructures civiles, dans ce que le bureau décrit comme une stratégie délibérée de punition collective, violant de manière flagrante les conventions de Genève et le droit international. Le bureau médiatique a tenu l'occupant entièrement respon-

sable de l'ensemble des conséquences humanitaires et sécuritaires et a averti que la poursuite de ces attaques mettrait en échec tous les efforts internationaux pour maintenir la trêve.

Dans un appel pressant à la communauté internationale, le bureau a exhorté le président américain, les pays médiateurs, les parties garantes de l'accord et le Conseil de sécurité de l'ONU à agir avec fermeté et détermination pour contraindre l'occupant sioniste à respecter scrupuleusement l'accord de cessez-le-feu et le protocole humanitaire, protégeant ainsi les civils et mettant fin à cette escalade meurtrière.

M. S.

PLUS DE 100 PALESTINIENS ARRÊTÉS ET COUVRE-FEU À BEÏT OMMAR

Large offensive sioniste en Cisjordanie occupée

Les forces de l'occupant sioniste ont lancé une vaste opération militaire dans la ville de Beït Ommar, au nord de Hébron, imposant un bouclage total et procédant à l'arrestation de plus de 100 Palestiniens. Cette escalade s'inscrit dans une campagne systématique de répression contre la population civile palestinienne, tandis que des colons poursuivent leurs attaques en toute impunité.

Selon des témoins, les forces sionistes ont transformé le terrain de football de la ville en centre d'interrogatoire sur

place, rassemblant les habitants arrêtés sous un impressionnant déploiement militaire, déployé dès les premières heures de la nuit. Dans un acte de représailles supplémentaire, la maison de la famille du martyr Walid Sabbara a été fermée et scellée avec des plaques de fer, après que la famille ait été forcée de l'évacuer. Des violences physiques ont été infligées aux membres de la famille, et des dommages matériels importants ont été causés, illustrant la brutalité des forces sionistes lors de leurs opérations d'« interroga-

toire ». Les raids ne se sont pas limités à Beït Ommar. À Far'a, au sud de Tubas, le camp de réfugiés a été envahi par des unités d'infanterie sionistes, qui ont perquisitionné plusieurs maisons, tandis que Naplouse a été la cible d'incursions dans sa partie orientale. Dans la même ville, des colons ont attaqué un commerce à Deïr Sharaf, détruisant son contenu dans un acte de violence délibéré contre les civils. La ville d'al-Jib, au nord-ouest de Jérusalem occupée, a également été le théâtre d'une nouvelle vague d'arrestations.

Ces actions s'inscrivent dans un contexte de répression constante, de violences de colons, et de renforcement militaire permanent dans les territoires palestiniens, accentuant la souffrance et la peur au quotidien. Ces événements illustrent clairement la politique d'oppression et de domination exercée par l'occupant sioniste, qui poursuit ses raids et attaques ciblant les civils palestiniens, consolidant un climat de terreur et d'impunité dans toute la Cisjordanie occupée.

M. S.

SUITE À UNE ATTAQUE DE L'OCCUPANT SIONISTE

Un martyr et 11 blessés, dont des étudiants, au Liban

Une attaque de drone de l'entité sioniste a visé hier matin un véhicule dans la localité de Tiry, dans le district de Bent Jbeil, au sud du Liban, faisant un martyr et 11 blessés, parmi lesquels des étudiants. Selon le ministère libanais de la Santé, l'agression sioniste a touché une voiture, provoquant également des dégâts matériels sur les véhicules avoisinants, dont un bus transportant des élèves se rendant à l'école. Les informations indiquent que le bus scolaire circulait juste derrière le véhicule ciblé, entraînant la blessure de plusieurs étudiants et du conducteur. Dans un autre contexte tragique, le nombre de martyrs du récent massacre perpétré par l'occupant sioniste dans le camp de réfugiés palestiniens d'Ain el-Héloua, à Saïda, s'élève désormais à 14, selon le dernier bilan communiqué par le ministère de la Santé libanais. L'attaque visait un garage à voitures à l'aide de trois missiles, provoquant un grand nombre de victimes. Le site attaqué se trouve dans la « rue inférieure » du camp, une zone ouverte entourée de maisons de civils. Ces attaques s'inscrivent dans une escalade continue de l'agression sioniste contre les civils libanais et palestiniens, visant délibérément les zones habitées et les infrastructures civiles, ce qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire.

PLUS DE 7 300 VIOLATIONS AÉRIENNES SIONISTES DEPUIS LE Cessez-le-feu

Depuis l'annonce du cessez-le-feu en novembre 2024 entre le Liban et l'entité sioniste, la situation au sud du Liban reste marquée par des tensions et des violations répétées. Selon la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), plus de 7 300 violations aériennes sionistes et 2 400 activités militaires ont été enregistrées au nord de la ligne bleue, malgré l'accord de paix. Le porte-parole de la FINUL, Danny Ghafri, a expliqué à l'agence RIA Novosti que ces infractions constituent une violation flagrante de la résolution 1701, qui encadre le maintien de la paix et la sécurité dans la région. « Notre mission couvre le sud du Liban, du sud de la rivière Litani jusqu'à la ligne bleue, et nous surveillons scrupuleusement la mise en œuvre de la résolution », a-t-il déclaré. Les équipes de la FINUL ont également documenté la construction de murs de béton par l'armée sioniste à Yaron, au sud-ouest et au sud-est de la ville, franchissant la ligne bleue et constituant ainsi une nouvelle provocation dans la région. La FINUL a annoncé qu'elle notifierait officiellement ces violations à l'armée sioniste. Danny Ghafri a insisté sur l'urgence pour l'armée sioniste de cesser toute action hostile, soulignant que toute attaque contre les forces de maintien de la paix ou dans leur environnement immédiat serait inacceptable. Un rapport complet sur ces violations sera présenté demain au Conseil de sécurité de l'ONU, incluant les caches d'armes découvertes dans la zone d'opérations de la FINUL, les violations aériennes sionistes et les tirs dirigés contre les forces de maintien de la paix. Ces rapports sont d'abord transmis au Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avant d'être soumis au Conseil de sécurité, conformément aux dispositions de la résolution 1701 et des résolutions suivantes. La persistance de ces violations démontre que le cessez-le-feu reste fragile et que la région continue de faire face à des provocations qui menacent la stabilité et la sécurité des populations locales et des forces internationales.

M. S.

VIOLENCE DANS LE NORD DU MOZAMBIQUE

Plus de 100.000 personnes déplacées en une semaine

Après plus de 8 ans de conflit, le Mozambique fait face, depuis le 10 novembre dernier, à une nouvelle vague de violences dans le nord du pays entraînant le déplacement de plus de 100 000 personnes entre septembre et octobre 2025.



Ph: DR

Les attaques menées par des groupes armés dans le nord du Mozambique, depuis le 10 novembre courant, ont contraint 80 % de la population de Lurio et Mazula (environ 128.000 personnes) de fuir vers d'autres régions, ont indiqué des agences humanitaires des Nations Unies. "Les premiers rapports font état de maisons incendiées, y compris une école, de

biens pillés et de civils tués, blessés ou kidnappés", souligne le dernier rapport du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), relevant "d'importants mouvements de population dans le district de Memba". Le 10 novembre, des groupes armés auraient traversé le fleuve Lurio dans le district de Chiure (province de Cabo Delgado), et lancé des attaques

contre le village de Cucune, dans le poste administratif de Lurio, district de Memba, province de Nampula. A la suite des attaques, "Mazuva a été largement désertée en raison des attaques en cours, et bien qu'aucune concentration importante ne se soit formée à Memba Sede, des départs progressifs ont lieu, les civils quittant les lieux par crainte de violences potentielles", signale

l'OCHA. De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) rapporte qu'Alua accueille actuellement le plus grand nombre de déplacés. Un décompte rapide effectué le 17 novembre indiquait la présence de 2.830 ménages, soit environ 8.000 personnes. Les autorités éducatives signalent que les cours ont été suspendus dans 33 écoles à Chipene et Lurio, touchant plus de 20.000 élèves et 160 enseignants depuis le début des attaques des groupes armés à la fin du mois de septembre. Cette situation a porté un nouveau coup dur à des communautés qui peinaient déjà à se remettre de catastrophes naturelles successives. A ces vulnérabilités s'ajoute une épidémie de choléra qui sévit dans le district de Memba, où 217 cas ont été recensés depuis fin septembre.

R. I.

SOUDAN

L'ONU doit renforcer sa présence face à l'aggravation de la crise

Les Nations Unies doivent renforcer leur présence au Soudan en raison de l'aggravation de la situation dans le pays, a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ONU aux Affaires humanitaires, Tom Fletcher, en visite dans ce pays. "L'ONU est un navire qui n'a pas été construit pour rester à quai", a déclaré Tom Fletcher, ajoutant que "nous avons besoin davantage de personnel de l'ONU sur le terrain". S'appuyant sur les témoignages des survivants, il a décrit ce qui se passait au Darfour comme un "film d'horreur", et la ville d'El-Fasher, capitale du Darfour du Nord, comme le "lieu du crime". Il a appelé à une enquête approfondie sur les événements qui s'y sont déroulés, et insisté sur la nécessité de surveiller de près la région du Kordofan, où la situation s'est récemment aggravée. Le responsable onusien a ajouté que les besoins humanitaires du Soudan restaient immenses: près de deux habitants sur trois ont besoin d'aide, tandis que l'appel humanitaire de l'ONU n'est financé qu'à hauteur de 32% des 4 milliards de dollars requis pour 2025", soulignant que "le manque de financements oblige à faire un

"choix cruel entre la vie et la mort". Déclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et plongé le pays dans la plus grande crise humanitaire au monde, selon l'ONU. Les régions du Darfour et du Kordofan, majoritairement contrôlées par les FSR, sont actuellement les plus touchées par les violences.

PRÈS DE 17 MILLIONS D'ÉLÈVES PRIVÉS DE COURS

Le ministre d'Etat soudanais aux Finances, Mohamed Nour El-Daim, a indiqué que près de 17 millions d'élèves ont été contraints d'abandonner leurs études en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, en proie à un conflit armé depuis plus de deux ans. "Cette réalité pose de graves défis au pays dans le secteur de l'éducation et exige des mesures urgentes pour reconstruire les établissements scolaires et garantir le droit des élèves à poursuivre leurs études", a souligné le ministre. Avant l'escalade du conflit au Soudan,

environ 7 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, la pauvreté, la précarité et l'instabilité étant les principales causes de leur exclusion.

Avec l'intensification des combats, les rapports successifs de l'Unicef, dont le plus récent date de février 2025, ont révélé que plus de 16,5 millions d'enfants étaient totalement déscolarisés, en raison de l'effondrement quasi total du système éducatif dans de nombreux Etats du pays. Les organisations humanitaires indiquent que les écoles figurent parmi les institutions les plus touchées, que ce soit par destruction directe suite aux bombardements ou par leur conversion en casernes militaires et en centres d'accueil pour personnes déplacées, ce qui les rend impropres à l'éducation. Les familles déplacées rencontrent d'importantes difficultés pour scolariser leurs enfants. Les déplacements internes et externes ont contraint des millions de familles à fuir leur foyer, et de nombreux élèves n'ont plus accès à leur nouvelle école en raison de la surpopulation ou du manque de ressources.

R. I.

LE BUREAU REGIONAL DE L'OMS L'A AFFIRME

Le Cap-Vert, Maurice et les Seychelles ont éliminé la rougeole et la rubéole

Le Cap-Vert, Maurice et les Seychelles ont éliminé la rougeole et la rubéole pour devenir les premiers pays d'Afrique subsaharienne à réaliser cet objectif, a indiqué le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. La Commission régionale africaine pour la vérification et l'élimination de la rougeole et de la rubéole a confirmé que les trois pays avaient "interrompu la transmission endémique des deux virus depuis plus de 36 mois, tout en maintenant des systèmes de surveillance de haute qualité, capables de détecter et de contenir rapidement tout cas importé". Ainsi, le Cap-Vert, Maurice et

les Seychelles sont devenus "les premiers pays d'Afrique subsaharienne à franchir cette étape historique". Le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Mohamed Janabi, a qualifié ce succès d'"étape décisive dans les efforts collectifs visant à combattre et éliminer les maladies en Afrique". "Cette réussite démontre ce que l'on peut accomplir lorsque la prévention est placée au premier plan et que la vaccination devient une priorité", a-t-il ajouté, appelant à redoubler d'efforts pour que chaque enfant en Afrique puisse grandir en bonne santé et bénéficier d'une protection durable grâce à la vaccina-

tion". L'OMS rappelle que la rougeole et la rubéole sont deux maladies virales hautement contagieuses qui se transmettent par voie aérienne. La rougeole peut entraîner de graves complications, voire la mort, notamment chez les jeunes enfants, tandis que la rubéole peut provoquer des malformations congénitales irréversibles en cas d'infection pendant la grossesse. Toutefois, toutes les deux sont évitables grâce à la vaccination. Depuis 2001, les pays de la région ont mis au point des stratégies de lutte contre la rougeole, avec vaccination, surveillance épidémiologique renforcée, réponse aux épidé-

mies et prise en charge des cas déclarés, souligne le Bureau régional de l'OMS. Selon les estimations, entre 2000 et 2023, ces efforts ont permis d'éviter près de 21 millions de décès. En 2024, la couverture pour la première dose du vaccin contre la rougeole et la rubéole a atteint 71%, contre 67% en 2022, et la couverture pour la seconde dose est passée de 43% à 55%. La même année, cinq pays, à savoir le Botswana, le Cap-Vert, Maurice, le Rwanda et les Seychelles ont atteint le seuil de couverture vaccinale de 95%, niveau nécessaire pour interrompre la transmission.

R. I.

GUINEE BISSAU

Les électeurs éliraient leur président dimanche prochain

Les électeurs bissau-guinéens sont appelés dimanche aux urnes pour élire parmi 12 candidats leur prochain président, dont le chef de l'Etat sortant, Umaro Sissoco Embaló. Quelque 860.000 électeurs sont appelés à choisir parmi 12 candidats. Si Embaló est réélu pour un deuxième quinquennat, il serait le premier chef d'Etat du pays à effectuer deux mandats successifs depuis l'instauration du multipartisme en 1994. Face à lui se présentent notamment l'ex-président José Mario Vaz (2014-2020) ou l'opposant Fernando Dias.

R. I.

LE PRESIDENT TINUBU CONFIRME

Au Nigeria, un brigadier-général tué par des terroristes

Le président nigérian Bola Tinubu a confirmé mardi la mort d'un brigadier-général de l'armée tué par des terroristes dans le nord-est du pays. "En tant que commandant en chef des forces armées, je suis profondément attristé par la mort tragique de nos soldats et officiers en service actif. Que Dieu reconforte les familles du brigadier-général Musa Uba et des autres héros tombés", a déclaré M. Tinubu dans une communiqué. Selon l'armée nigériane et un rapport des Nations unies, l'attaque a coûté la vie à deux soldats et deux membres d'un groupe d'autodéfense vendredi. Samedi, l'armée nigériane avait démenti les informations locales selon lesquelles le brigadier-général aurait été tué dans l'embuscade, assurant qu'il était rentré à sa base. Dimanche soir, une source du renseignement nigérian avait indiqué que M. Uba avait été emmené par seize terroristes et que le "pire scénario" était redouté. L'insurrection terroriste a fait plus de 40.000 morts et déplacé près de deux millions de personnes dans le nord-est du Nigeria depuis 2009, et s'est étendue au Niger, au Tchad et au Cameroun voisins. M. Uba est le deuxième officier supérieur tué en quatre ans dans une embuscade, après le général Dzarma Zirkus, mort en novembre 2021.

NEUF PERSONNES TUÉES DANS UNE ATTAQUE TERRORISTE

Au moins neuf personnes dont cinq membres d'un groupe d'autodéfense ont été tués dans une attaque terroriste dans le nord-est du Nigeria, a indiqué, mardi, une source militaire et des témoins. "L'attaque a fait neuf morts parmi les civils : cinq membres de la Force opérationnelle conjointe civile (CJTF) et quatre ouvriers. Plusieurs soldats sont toujours portés disparus à la suite de l'assaut", a déclaré un officier, cité par des médias. Il précise que l'attaque a eu lieu lundi soir dans le village de Mayenti, dans la zone de gouvernement local de Bama, dans l'Etat de Borno, où se trouvaient plusieurs membres de la CJTF. Abbaram Modu Gana, un témoin qui réside à Mayenti, a fait à peu près état du même bilan. Cette embuscade a eu lieu trois jours après une autre attaque qui a fait quatre morts vendredi parmi les forces de sécurité près du village de Wajirko, dans le district de Damboa de l'Etat de Borno. Depuis plus de seize ans, le nord du Nigeria est secoué par des violences qui ont fait plus de 40.000 morts et deux millions de déplacés dans cette région du pays le plus peuplé d'Afrique, selon l'ONU.

R. I.

CONSTANTINE. PIED DIABÉTIQUE

L'importance du dépistage précoce soulignée lors d'une rencontre

Les participants à une journée d'étude et d'application consacrée au pied diabétique, organisée mardi à Constantine, ont souligné "l'importance du dépistage précoce de cette affection afin d'éviter ses complications graves et de préserver la santé des patients".

Les intervenants ont mis en exergue que le dépistage précoce et le suivi régulier du pied chez les personnes atteintes de diabète "constituent des étapes préventives essentielles pour réduire les cas d'infections et d'ulcérations susceptibles d'entraîner, dans certains cas, des complications nécessitant une intervention chirurgicale ou une amputation partielle ou totale du pied". En raison de l'augmentation préoccupante des cas d'amputation dus aux complications du pied diabétique et de la pression croissante sur les services de médecine interne des établissements hospitaliers, la direction du secteur a pris l'initiative de créer une coordination dédiée à cette pathologie, a indiqué pour sa part la directrice de la santé et de la population de la wilaya de Constantine, Dr Lynda Boubeguir, lors de l'ouverture de cette journée d'étude et d'application organisée à l'Etablissement public de santé de proximité Mentouri Bachir de Constantine.

L'objectif de la création de cette coordination est de mettre en place un parcours officiel, clair et réglementé pour la prise en charge des cas de pied diabétique, contribuant ainsi à réduire les amputations et à améliorer la qualité des soins, tout en assurant une formation continue au profit du personnel médical et paramédical, a ajouté Dr Boubeguir. Elle a également souligné la mise en place de dix (10) points à travers les différentes structures de santé de la wilaya, permettant de rapprocher les services de santé



PH: DR

des citoyens et de renforcer l'efficacité des opérations de dépistage et de prise en charge en temps opportun.

De son côté, le Dr Yacine Kitouni, chef du service de médecine interne au CHU Ibn Badis de Constantine et membre de la coordination du pied diabétique, a indiqué que les travaux de cette commission se déroulent via la télémedecine, en utilisant les outils de communication numérique pour examiner les cas complexes en temps réel et réduire les délais d'attente. Il a ajouté, à ce titre, que la wilaya de Constantine bénéficie d'une prise en charge sanitaire complète concernant cette pathologie grâce au renforcement de la prévention, du dépistage précoce, de l'éducation thérapeutique et de l'évaluation périodique des indicateurs. Cela permettra, selon lui, d'atteindre l'objectif de zéro (0) amputation à l'horizon 2030. Les

organismes de cette journée ont également insisté sur l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation au sein des établissements de santé, en y associant la société civile, afin de mettre en avant les risques liés au manque de suivi du pied chez les patients diabétiques. Ils ont affirmé que la majorité des complications peuvent être évitées grâce à un suivi régulier et à un diagnostic précoce de cette affection.

La journée d'étude a également été marquée par la présentation d'exposés médicaux et pratiques portant sur les moyens de prévention des complications du pied diabétique et l'importance du contrôle régulier, en plus de l'illustration du rôle de cette nouvelle coordination dans l'amélioration de la synergie entre les différents intervenants dans le parcours de prise en charge des patients.

SAÏDA. PRÉVENTION CONTRE LA DROGUE

Lancement d'une caravane de sensibilisation

Une caravane de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre la drogue en milieu scolaire a été lancée, mardi à Saïda, à l'initiative de la direction locale de la Jeunesse et des Sports. Cette caravane, dont le signal de départ a été donné devant le siège de la wilaya par le wali de Saïda, Amoumen Mar-mouri, cible 14 établissements éducatifs et huit centres de formation répartis à travers différentes zones de la wilaya, a déclaré à la presse le directeur de la Jeunesse et des Sports, Ahmed Madi, à la presse. Le programme de cette campagne, organisée sous le slogan "Novembre, une nouvelle ère vers une jeunesse consciente et sans poison", comprend des séances de sensibilisation, des concours éducatifs et culturels, ainsi que des explications sur ce fléau, indique-t-on. Des dépliants de sensibilisation seront également distribués sous la supervision de spécialistes en santé psychologique et sociale, afin d'élever le niveau de conscience concernant les dangers de la drogue et d'impliquer la société civile dans ce domaine, a fait savoir le même responsable. Participent à cette caravane, dont les activités se poursuivront jusqu'au 11 décembre prochain, les directions de l'Éducation, de la Santé, de la Population, des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que les services de la Sécurité de wilaya, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, en plus du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) et des acteurs de la société civile, note-on.

BOUIRA. JUSTICE

La lutte contre le blanchiment d'argent et son cadre législatif au centre d'une rencontre

La lutte contre le blanchiment d'argent et son cadre législatif a été au centre d'une journée d'étude organisée, mardi, par la Cour de justice de Bouira, avec la participation d'experts et de spécialistes dans ce domaine. Dans son intervention à l'ouverture de cette rencontre, le procureur général près la Cour de Bouira, Fayçal Ben Daas, a plaidé pour la coordination des efforts entre les différentes institutions afin de parvenir à des résultats probants et lutter efficacement contre ce phénomène. Pour sa part, le président de la Cour, Belarbi Zahmani Mohamed, a mis l'accent sur la "politique pénale" mise en place par l'Algérie pour lutter contre le blanchiment d'argent, ainsi que sur les différentes étapes de la législation algérienne dans ce domaine. Dans ce cadre, il a évoqué les réformes engagées et les mesures prises par l'Algérie pour renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et les crimes sous-jacents. Au cours de cette journée d'étude, le vice-procureur général à la Cour de Bouira, Boutoughmas Messaoud Zine Labidine, a fait une présentation sur les efforts menés par l'Algérie dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et les différentes mesures législatives prises pour se conformer et s'adapter aux normes internationales en matière de lutte contre ce crime financier. A noter que la rencontre est organisée en collaboration avec la coordination du Conseil des notaires de la wilaya de Bouira.

EL MEGHAÏER. FONCIER

Plus de 48.000 ha de terres destinés à l'investissement agricole

Une superficie de plus de 48.000 hectares de terres a été retenue pour l'investissement dans les cultures stratégiques dans la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. L'opération porte, dans une première phase, sur la mise de plus de 24.000 ha à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA), et sera suivie de la distribution, dans une seconde étape, d'une autre superficie de 24.000 ha récupérée dernièrement. Dans le but d'étendre la superficie agricole, le wali d'El-Meghaïer, Lâaredj Nehila, a émis, en aout 2024, une décision de récupération de 450.000 ha (soit 72%) d'une superficie globale de 624.990 ha délimitée auparavant comme aires de pacages. Les services de la wilaya ont lancé un appel aux opérateurs pour se porter sur la plateforme numérique de l'ONTA en vue de bénéficier de ces terres,

sachant que l'opération d'assainissement du foncier agricole se poursuivra, à la faveur du recensement des terres non-exploitées et d'autres non destinées à la production agricole, à l'effet de leur récupération et attribution. Selon les mêmes services, les efforts se poursuivent pour l'assouplissement

des procédures administratives liées à l'investissement agricole, en accordant plus d'importance aux projets productifs liés aux cultures stratégiques, l'élevage et à la mise en valeur des terres. Pas moins de 487 décisions relatives à la levée de la clause de résiliation, en plus de 360 autres de

cession foncière agricole, ont été signées en une année et demie par le wali d'El-Meghaïer, en plus de la signature de 229 décisions de mise en valeur par la concession et de 111 décisions d'annulation de cession foncière, en vue de récupérer les terres agricoles non-exploitées.

TÉBESSA. DÉVELOPPEMENT

Plus de 1,5 milliard de dinars pour financer plusieurs opérations

Une enveloppe de 1,550 milliard de dinars a été allouée, au titre du budget primitif de l'exercice 2026, à la réalisation de plusieurs opérations de développement dans différentes communes de la wilaya de Tébessa, a indiqué, mardi, le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Lyès Loucif. Le même élu a précisé que dans l'attente du budget supplémentaire et d'autres financements provenant de différents programmes et fonds, plusieurs opérations de développement ont été programmées et approuvées, visant principalement à améliorer le cadre de vie des habitants de cette wilaya frontalière et à prendre en charge leurs préoccupations. Soulignant que cette allocation financière est en augmentation de 14% par rapport à l'année précédente, M. Loucif a ajouté que 48% des fonds mis en place sont alloués à l'équipement et à plusieurs opérations liées à la vie quotidienne des citoyens, notamment dans les secteurs de l'éducation, des ressources en eau, de l'énergie et de l'environnement. Une partie de ce montant est destinée, a-t-il encore fait savoir, à diverses opérations de solidarité, en particulier celles liées au mois sacré de Ramadhan.

TIZI-OUZOU. DIGITAL LIBRARY INAUGURÉE EN PRESENCE DU D.G DE L'OPU

L'UMMTO se dote d'une bibliothèque numérique

Le projet de la numérisation engagé dans le secteur de l'Enseignement et de la recherche scientifique se poursuit de manière à enregistrer des résultats remarquables sur le terrain. L'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou s'est distinguée, cette semaine, par le lancement de sa bibliothèque digitale qui a été mise en service en présence de tous les responsables de l'UMMTO, à leur tête le professeur émérite Ahmed Bouda, qui a salué les grands efforts que fournit le personnel de la bibliothèque centrale de l'université de Tizi-Ouzou.

L'événement a été également l'occasion de signer une convention de partenariat avec l'OPU, Office de publications universitaires. « Ce lundi 17 novembre 2025 restera une date historique pour l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, avec le lancement officiel de la UMMTO Digital Library, une bibliothèque numérique moderne et évolutive, conçue selon les standards internationaux. Elle offre à la communauté universitaire un accès centralisé et performant à la connaissance, répondant aux besoins des étudiants et enseignants pour la recherche, l'apprentissage et la valorisation scientifique. Cette initiative illustre l'engagement de l'université à s'inscrire pleinement dans la dynamique de numérisation et d'innovation, renforçant ainsi son rayonnement académique et scientifique », a-t-il été déclaré par les différents intervenants lors de la cérémonie de mise en service de cette structure numérique qui a regroupé des représentants de différentes franges de la communauté universitaire de Tizi-Ouzou. Il y avait des étudiants, des enseignants, des fonctionnaires ATS, les vice-recteurs, et les doyens des facultés, entre autres. Le même événement a été ponctué aussi par la signature d'une convention de partenariat avec l'Office des Publications Universitaires (OPU), qui a été paraphée le directeur général de l'OPU, Zine El Abidine Boumelit et le recteur de l'UMMTO, le Pr émérite, Ahmed Bouda. Ce protocole de partenariat vise à



Ph:DR

renforcer la coopération et l'accès aux ressources documentaires, dans la continuité d'une collaboration ancienne et constructive, affirment les deux responsables. « La UMMTO Digital Library offre de nombreux avantages aux étudiants et aux enseignants : accessibilité permanente, richesse des contenus, efficacité de la recherche documentaire, collaboration à distance et soutien renforcé à la recherche et à l'apprentissage. Cet outil innovant constitue désormais un levier stratégique pour l'amélioration des services et pour le rayonnement scientifique de l'UMMTO », ont laissé entendre les intervenants, dont la directrice de la bibliothèque centrale de l'UMMTO, Sadja Hakem-Yahiaoui, qui a mis en relief les différentes étapes, marquées par l'implication de tout le personnel de la BU centrale de Hasnaoua II (Bastos), qui ont abouti à cette concrétisation, un acquis de grande valeur, dont a bénéficié l'université de Tizi Ouzou. Celle-ci est la première à avoir lancé une bibliothèque numérique après celle nationale inaugurée, en octobre dernier, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Professeur émérite, Kamel Baddari. Mme Hakem-Yahiaoui, directrice de la bibliothèque centrale de l'UMMTO, affirme que cette « bibliothèque numérique inaugure une nouvelle ère pour les bibliothèques uni-

versitaires en Algérie ». C'est un modèle d'innovation technologique, a-t-elle fait remarquer. « Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique nationale de numérisation de tous les secteurs, impulsée par le président de la République, et renforcée par les orientations ministérielles relatives à la modernisation du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique », a-t-elle déclaré aussi, mettant en avant une volonté affichée pour promouvoir l'innovation, le savoir et l'excellence académique. La même responsable rend hommage à tous ceux qui ont contribué à la concrétisation effective de ce projet. « Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des parties qui ont contribué, de près ou de loin, à la concrétisation de ce projet : Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour avoir répondu avec une remarquable réactivité à notre demande de financement. Le recteur de notre université, pour sa confiance, son suivi constant et son insistance à voir ce projet se réaliser. Le vice-recteur chargé du développement et de la planification, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe qui a œuvré à la réalisation de ce projet, notamment Hakima Hamroun et M. Djauani. Le responsable et l'équipe du Centre des réseaux, pour leurs accompagnements techniques précieux et constants. Les informaticiens et l'ensemble du personnel de la bibliothèque universitaire, dont l'engagement et le dévouement permettent de poursuivre, ensemble, le développement de ce que nous avons entrepris. Le président du Haut conseil de la langue arabe, le professeur émérite Salah Belaid et le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, pour leur contribution précieuse à la dotation de cette bibliothèque en documents. Nos vifs remerciements vont également à l'équipe de Systhen, fournisseur de notre bibliothèque numérique, pour son expertise et son professionnalisme. La UMMTO Digital Library s'impose comme un jalon essentiel dans la transformation numérique de notre université, ouvrant la voie à des pratiques documentaires plus modernes, plus ouvertes et plus accessibles, au service de l'ensemble de la communauté universitaire. », ajoute Mme Hakem-Yahiaoui qui revient aussi sur un autre important événement organisé par la bibliothèque universitaire de Tizi

Ouzou, la Semaine du numérique, en l'occurrence, qui a été une grande réussite sur tous les plans surtout si l'on se réfère à l'impact provoqué au sein de l'UMMTO, à travers l'éclatement des activités vers d'autres campus de l'université. Une mobilisation visible des acteurs de cette initiative. Que ce soit au campus de Hasnaoua II ou bien au pôle universitaire de Tamda, cette manifestation a fait profiter à toutes les composantes de la famille universitaire de la wilaya de Tizi Ouzou étant donné que des conférences ont été animées par des enseignants-chercheurs et professionnels dans le domaine aussi l'annexe de l'Ecole nationale supérieure, en présence du coordinateur de cette structure, en l'occurrence le Pr Farid Boutaba. Des intervenants, à l'image de Amine Boucherit, directeur régional du Centre à l'OPU, Farida Lallam et Ismail Deghid ainsi que des membres du personnel du service de recherche bibliographique, Dr Nora Amrar, maître de conférences à l'université d'Alger 2, Samail Ouahab, chef de service à la BU de l'UMMTO et Ali Djidda, directeur commercial du groupe Bibiophil et Karima Hamdane, enseignante de bibliéconomie à l'UMMTO, ont présenté des communications dans le cadre de cette semaine du numérique, marquée aussi par l'organisation des ateliers de formation au profit du personnel des bibliothèques des neuf facultés que compte l'université de Tizi Ouzou. Pour revenir à la mise en service de la UMMTO Digital Library, notons que ce projet « constitue une étape importante dans un processus de développement engagé depuis plusieurs années : Informatisation de toutes les bibliothèques avec le système normalisé Synges sous réseau, et passage cette année à sa version web plus performante, la mise en place d'outils de recherche en ligne performants : Catalogue en ligne (OPAC) Catalogue collectif des bibliothèques de l'UMMTO, Création du dépôt institutionnel DSpace destiné à centraliser et valoriser la production scientifique de l'université, création d'un espace dédié aux personnes à besoins spécifiques, renforçant l'inclusivité. Nous poursuivons également notre développement avec des projets en cours, notamment l'automatisation avec l'équipement RFID et l'intégration d'outils basés sur l'intelligence artificielle, afin de renforcer et moderniser encore davantage les services offerts en ligne", fait savoir Mme Hakem. En effet, la bibliothèque numérique de l'UMMTO repose sur trois infrastructures majeures : un scanner professionnel haute performance, pour une numérisation de qualité et une indexation de contenu des documents, un serveur sécurisé avec onduleur, assurant la sauvegarde et la continuité des données et une plateforme numérique évolutive à grande capacité, conforme aux standards internationaux, garantissant l'accès pérenne et la mise à jour des contenus. Cette bibliothèque est en cours, a-t-elle ajouté, d'alimentation et ses collections seront progressivement enrichies pour mieux répondre aux besoins de nos étudiants et enseignants. "Systhen, notre fournisseur, ne s'est pas limité à la fourniture du matériel : il nous accompagnera pendant les premiers mois de mise en service de la bibliothèque, à travers des formations et un soutien technique. Concernant les Apports de la bibliothèque numérique, celle-ci offre un large éventail de documents, permettant un accès simplifié et centralisé à : des e-books, articles scientifiques, revues académiques, thèses et mémoires, documents cartographiques, documents audio et vidéo et bases de données spécialisées. Elle offre aussi une multitude d'avantages pour étudiants et enseignants comme l'accessibilité 24h/24 et 7j/7 avec un large choix de ressources".

Samy A

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وفاة: البويرة
دائرة: أمشادلة
بلدية: أمشادلة

إعلان

(طلب تسليم شهادة الحياة العائلية التعديلية)

ينسهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لمدينة أمشادلة علم كافة المواطنين أنه طبقا للمرسوم رقم: 91/254 المؤرخ في: 27/07/1991 فإن السيد: **تومي محفوظ المولود بتاريخ 10/01/1952** بمشادلة ابن عيسى وشهبان يهيمية، قد قدم عريضة لمدينة أمشادلة لتسليم شهادة الحياة العائلية و هذا القرار التالي:

قنصلان أرشيتان صالحتان كذا، تمان بالمكان المسمى: **صجدارث - بلدية أمشادلة -** دافرة أمشادلة معناتان كالتالي:

القطعة الأولى: مساحتها الإجمالية: **2م3764.00**

حدودها كالتالي:

- الشمال: ملكة الغابات و ملكة تومي
- الجنوب: طريق خاص لمائلة تومي
- الشرق: ملكة تومي تومي وطرق خاص لمائلة تومي
- الغرب: ملكة تومي أحمد

القطعة الثانية: مساحتها الإجمالية: **2م770.00**

حدودها كالتالي:

- الشمال: طريق خاص لمائلة تومي
- الجنوب: ملكة تومي أحسن
- الشرق: ملكة تومي محفوظ
- الغرب: طريق خاص لمائلة تومي

على كل شخص له اعتراض على تحرير هذه الشهادة أن يقدم طعنه الى البلدية في أجل لا يتعد الشهرين ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في مقر البلدية وفي الجريدة.

أمشادلة في: _____

حكم

حكمت المحكمة حال فصلها في القضايا المدنية علنيا ابتداء حضوريا اعتباريا : في الشكل: قبول الدعوى. في الموضوع : الزام المدعى عليه النادي الرياضي للهواه مولودية بلدية البويرة ممثلا في رئيسه بأن يدفع للمدعي المركز الوطني للرياضة و التسليسة "تيكجدة" مؤسسة عمومية ذات طابع صناعي تجاري ممثلة في مديرها العام مبلغ (833.379.00دج) ثمانمائة وثلاثة و ثلاثين ألف و ثلاث مائة و تسعة و سبعين دينارا قيمة الفاتورة المحررة بتاريخ 19/09/2022 تحت رقم 046 /2022 و مبلغ خمسون ألف دينارا (50.000 دج) تعويض عن الضرر مع تحميل المدعى عليه المصاريف القضائية المقدرة بـ 750 دج

بذا صدر الحكم و أفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه و أمضيها وأمين الضبط

الرئيس (ة)

أمين الضبط

À UN MOIS DE LA CAN-2025

Victoire convaincante des Verts face à l'Arabie saoudite



Phs : DR

Le stage de préparation du sélectionneur Vladimir Petkovic à Djeddah s'est achevé sur une note des plus positives. Mardi soir, au stade Al-Inma, l'équipe nationale algérienne s'est imposée avec autorité face à son homologue saoudienne (2-0), signant ainsi son deuxième succès en autant de rencontres durant ce rassemblement.

MAHREZ OUVRE LA VOIE, BELGHALI ENFONCE LE CLOU

Après une première période timide du côté algérien, les Verts ont su faire la différence en seconde mi-temps. Le déclic est venu à un quart d'heure de la fin, lorsque Anis Hadj Moussa, intenable sur son côté, provoque un penalty. Riyad Mahrez, capitaine et maître à jouer, ne tremble pas et transforme la sentence, offrant l'avantage aux siens.

Libérés par cette ouverture du score, les Algériens poursuivent leur assaut. À la 85e minute, une nouvelle action initiée par Hadj Moussa met la défense saoudienne en difficulté. Sa frappe est repoussée par le gardien, mais Rafik Belghali, fraîchement entré en jeu, surgit pour pousser le ballon dans les filets et doubler la mise. Un but qui vient récompenser l'efficacité du banc et la profondeur de l'effectif.

UNE DOMINATION MAÎTRISÉE ET DES SIGNES ENCOURAGEANTS

Si les Algériens ont dû patienter avant de trouver la faille, ils ont, tout au long de la rencontre ou presque, imposé leur rythme et leur maîtrise technique. La première période, bien que marquée par une équitable possession entre les deux parties, les Algériens ont manqué de précision dans le dernier geste. Le deuxième acte a toutefois montré une équipe plus tranchante, mieux organisée offensivement et capable de faire la différence physiquement comme tactiquement.

Petković semble ainsi tirer progressivement le meilleur de son groupe. Après la victoire rassurante face au Zimbabwe (3-1) quelques jours plus tôt, ce second succès confirme la dynamique ascendante des Verts.

UN POTENTIEL OFFENSIF À AFFINER

Dans les ultimes minutes, l'Algérie aurait même pu alourdir le score. Les entrants Ibrahim Maza et Eilan Kebbal se sont procuré plusieurs situations prometteuses en contre-attaque, sans parvenir à concrétiser. Des détails qui n'enlèvent rien à la prestation d'ensemble mais qui rappellent que l'efficacité offensive constitue encore un chantier perfectible. Avec deux victoires, cinq buts marqués et un seul encaissé, l'Algérie boucle ce stage avec une confiance renouvelée. La sélection semble retrouver des automatismes, une cohésion et une intensité qui avaient parfois fait défaut ces derniers mois. Pour Petković, cette préparation offre un socle solide en vue des prochaines échéances officielles, où les Verts devront confirmer ces progrès face à des adversaires plus coriaces, à commencer par la CAN, dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre prochain au Maroc.

Hakim S.

PETKOVIĆ HAUSSE LE TON ET AFFICHE SES AMBITIONS :

« Nous sommes prêts pour la CAN, ma confiance en mes joueurs est totale »

À quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations, le sélectionneur national Vladimir Petković s'est montré particulièrement optimiste quant à l'état de forme de la sélection algérienne.

S'exprimant après la victoire convaincante contre l'Arabie saoudite (2-0) en match amical, le technicien bosnien a souligné "les progrès constants réalisés par l'équipe" et le sérieux affiché par ses joueurs depuis le début du rassemblement.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE ASSUMÉE

Petković a tenu à rappeler que le succès face aux Saoudiens n'était en rien le fruit du hasard. Selon lui, cette victoire "est la conséquence directe d'un travail collectif rigoureux et d'une discipline exemplaire".

Le coach national a notamment insisté sur l'intensité imposée dès les premières minutes de jeu : "Nous avons commencé à presser très tôt, ce qui a rendu le match équilibré dans un premier temps. En deuxième période, nos joueurs ont accéléré, imposant un rythme qui nous a permis de

faire la différence."

La maîtrise du jeu, la capacité à récupérer rapidement le ballon et à contenir les offensives verticales adverses figurent parmi les points positifs relevés par le sélectionneur.

UN CALENDRIER SERRÉ AVANT LA CAN

Contraint par un timing extrêmement limité, Petković a confirmé que les Verts n'effectueront qu'un seul match de préparation supplémentaire au Centre technique de Sidi Moussa avant le départ pour le tournoi continental.

Avec seulement cinq jours d'entraînement effectifs avant



de s'envoler pour la CAN, l'enjeu est clair : optimiser chaque minute.

LE CASSE-TÊTE DU MANQUE DE COMPÉTITION

L'un des défis majeurs pour le staff technique reste l'absence de rythme de compétition chez les joueurs évoluant dans les championnats arabes, qui sera à l'arrêt dans quelques jours en vue de la Coupe arabe.

Petković se veut rassurant : "Nous leur avons préparé un programme physique spécifique afin qu'ils restent au niveau. La coïncidence entre la Coupe arabe et la CAN n'est

pas idéale, mais nous devons nous adapter." Interrogé sur le choix de son onze de départ pour la compétition, le sélectionneur s'est montré confiant et sûr de ses décisions :

"Je connais très bien mes joueurs. Le choix des titulaires ne sera pas difficile. J'ai 23 joueurs prêts, et la possibilité de faire cinq changements m'offre une grande flexibilité."

Il a également salué la richesse de la liste élargie de 55 noms, un réservoir qui, selon lui, constitue un véritable moteur de concurrence saine : "J'espère que cette abondance de talents me mettra dans une 'bonne difficulté' lors de la sélection finale.", a-t-il encore dit.

OBJECTIF : ARRIVER EN PLEINE PUISSANCE

En conclusion, Petković a rappelé l'objectif principal de ces derniers jours de préparation : amener l'ensemble du groupe au meilleur niveau physique et mental avant l'entrée en lice dans la CAN.

Avec un discours confiant et une stratégie claire, le sélectionneur envoie un message fort : l'Algérie se prépare à aborder la compétition avec ambition, cohésion et détermination.

H. S.

HOMME DU MATCH FACE À L'ARABIE SAOUDITE

Hadj Moussa, un rôle à clarifier pour exploiter pleinement son potentiel

L'impact d'Anis Hadj Moussa sur le résultat du match de mardi soir contre l'Arabie Saoudite ne fait aucun doute : son activité offensive a été décisive et a pesé directement dans la victoire algérienne. Mais au-delà de cette influence, une question tactique demeure : comment l'utiliser au mieux dans le schéma de Vladimir Petkovic ?

PH. C. DE



UN POSTE DE MENEUR DE JEU QUI NE LUI CONVIENT PAS

Le constat est clair : aligner Hadj Moussa en tant que milieu offensif axial, comme ce fut le cas dans la majeure partie de son temps de jeu face à l'Arabie Saoudite, n'apporte pas la plus-value espérée.

Son profil explosif, basé sur la vitesse, la percussio

C'est un choix que le staff technique gagnerait à ne plus envisager. Hadj Moussa n'est pas un organisateur ; il est un dynamiteur, un créateur d'espaces qui doit évoluer là où il peut lancer ses accélérations et déstabiliser les lignes.

LE COULOIR : SON TERRAIN D'EXPRESSION NATUREL

Pour tirer profit de son talent, la formule est simple et déjà éprouvée dans son club : le laisser libre sur l'aile, avec suffisamment de minutes pour entrer pleinement dans le rythme du match.

Sur le flanc, Hadj Moussa excelle dans la prise de vitesse, les changements de direction et les infiltrations. Sa capacité à casser les défenses par le dribble en fait un atout précieux, à condition qu'il évolue dans un environnement tactique cohérent avec ses qualités.

L'ailier doit encore progresser dans un domaine : la prise de décision dans le dernier geste. Choisir entre frapper ou servir un coéquipier reste parfois un point d'amélioration. Une

question de lucidité, qui viendra avec l'expérience et un temps de jeu régulier.

Malgré ces ajustements nécessaires, son apport demeure incontestable. C'est lui qui obtient le penalty après une action individuelle d'éclat, traverse la défense saoudienne balle au pied, puis, sur une seconde pénétration, provoque le ballon qui mène au deuxième but, inscrit sur un retour de frappe.

À chaque fois, son initiative fait la différence. À chaque fois, il crée le danger là où d'autres peinent à franchir le premier rideau.

UN POTENTIEL IMMENSE À EXPLOITER INTELLIGEMMENT

Avec plus d'espace, plus de constance et quelques détails corrigés dans la finition, Hadj Moussa peut devenir l'un des éléments offensifs les plus importants de la sélection. Le potentiel est là, la technique aussi. Ne reste qu'à l'encadrer dans le rôle qui permet d'en tirer la quintessence. Une meilleure utilisation, quelques ajustements... et l'Algérie pourrait récolter bien davantage.

Hakim S.

HADJ MOUSSA APRÈS LA VICTOIRE :

«Mes coéquipiers sont derrière mon éclat»

À l'issue de la victoire de l'Algérie face à l'Arabie saoudite (2-0) mardi soir à Djeddah, Anis Hadj Moussa s'est montré particulièrement satisfait de sa prestation, lui qui a été l'un des éléments les plus dynamiques et déterminants dans le succès des Verts.

Le jeune ailier, auteur d'une action individuelle décisive menant au penalty du premier but puis fortement impliqué dans le second, a tenu à mettre en avant le travail collectif avant sa performance personnelle.

S'il reconnaît être "très content" de ce qu'il a montré sur le terrain, Hadj Moussa insiste sur le rôle crucial de l'équipe dans sa mise en valeur.

« Je suis très heureux et satisfait de mon niveau aujourd'hui, mais l'essentiel reste l'équipe. Mes coéquipiers m'ont beaucoup aidé, et sans eux je n'aurais pas pu offrir une telle performance. »

Cette déclaration, empreinte d'humilité, reflète l'état d'esprit positif qui règne au sein du groupe de Vladimir Petković. Hadj Moussa, dont la capacité de percussio

Un signe encourageant pour les prochaines échéances, où l'Algérie aura besoin d'un joueur à la fois explosif, décisif... et pleinement intégré dans le collectif.

H. S.

ZINEDDINE BELAÏD, GRANDE RÉVÉLATION DU STAGE

Une opportunité saisie avec autorité

Parmi les nombreux enseignements tirés du stage de Djeddah, l'un ressort avec une évidence singulière : Zineddine Belaïd fait partie des grands gagnants de cette parenthèse internationale. Le défenseur central a su exploiter à la perfection la chance offerte par Vladimir Petković, d'abord face au Zimbabwe, puis lors du test convaincant contre l'Arabie saoudite.

UN JOUEUR DÉJÀ INTÉGRÉ, DÉJÀ PRÊT

L'un des atouts majeurs de Belaïd réside dans sa familiarité avec l'environnement de l'équipe nationale. Connaissant parfaitement les cadres, le fonctionnement du

groupe et l'exigence du haut niveau, il s'est fondu dans le dispositif comme s'il n'avait jamais quitté le onze. Aucune hésitation, aucune phase d'adaptation : il est entré « directement dans le vif », animé par une seule ambition — prouver sa valeur. Sur le terrain, Belaïd a offert une prestation complète. Dominant dans le jeu aérien, il a constamment rassuré sa défense sur les ballons hauts, un secteur crucial pour les Verts. Son sang-froid dans la relance, allié à des interventions nettes et impeccablement temporisées, en dit long sur son niveau de confiance. Son entente avec ses partenaires a également frappé les observateurs : rien ne laissait penser qu'il n'avait

pas accumulé de nombreuses minutes avec eux auparavant. Un signe de maturité, mais aussi d'une intelligence de jeu qui facilite l'intégration.

UN CHOIX QUI S'IMPOSE DERRIÈRE LE DUO MANDI – BENSEBAÏNI

Au vu de ce qu'il a montré, le néo-défenseur central de la JS Kabylie apparaît désormais comme une option prioritaire dans la hiérarchie, juste derrière le tandem Aïssa Mandi – Ramy Bensebaïni. Non seulement il rassure, mais il apporte une vraie valeur ajoutée à la ligne défensive. Le sélectionneur n'est plus une prise de risque : c'est un choix

logique, réfléchi et bénéfique pour l'équilibre du groupe. En l'espace de deux matchs, il a dépassé plusieurs concurrents directs à son poste, confirmant que sa progression n'est pas un hasard mais le résultat d'une montée en puissance régulière. Avec ce rendement, Belaïd ne se contente pas de convaincre : il s'installe durablement dans les plans du sélectionneur. Ce stage, qu'il a transformé en vitrine personnelle, pourrait marquer le début d'une nouvelle étape dans sa carrière internationale. Il a saisi l'opportunité avec conviction, et désormais, difficile d'imaginer l'avenir de la défense algérienne sans tenir compte de son nom.

H. S.

LIGUE 2 AMATEUR (10^E JOURNÉE)

Témouchent et Biskra gardent la tête

La 10^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée mardi, a été marquée par le statu quo en tête du classement dans les deux groupes, où le CR Témouchent (Centre-Ouest) et l'US Biskra (Centre-Est) ont conservé leur leadership, alors que plusieurs équipes, dont l'USM El-Harrach et la JSD Jijel, se sont relancées dans la course à l'accession. == Centre-Ouest : Témouchent tient bon, El-Harrach enchaîne == Le duel au sommet entre le CR Témouchent et son dauphin la JS El-Biar s'est soldé par un match nul (1-1), permettant au CRT de conserver son fauteuil de leader avec 21 points, devant la JS El-Biar (20 pts). Derrière eux, l'ASM Oran, battue à la surprise générale à Mascara (1-0), manque l'occasion de prendre la tête et reste troisième avec 19 pts, alors que le succès précieux du GC Mascara lui permet de quitter la dernière place. Le derby algérois entre le RC Kouba et le NA Hussein-Dey n'a pas connu de vainqueur (1-1), un résultat de parité qui profite peu aux deux prétendants à l'accession. Le RCK (18 pts) reste scotché à la quatrième place, devançant d'une unité son rival de toujours le NAHD (17 pts). D'autre part, l'USM El-Harrach a réalisé une belle opération, en s'imposant sur le fil devant le RC Arbaâ (2-1). A la faveur de ce succès, le troisième de suite, les Harrachis rejoignent le groupe de tête (18 pts), alors que le RCA reste lanterne rouge (4 pts). L'ESM Koléa a ramené un succès précieux contre Bechar-Djedid (1-0) et rejoint le peloton des poursuivants (17 pts), au même titre que le WA Tlemcen, vainqueur à Adrar (0-1). De son côté, le MC Saïda s'est imposé face à la JSM Tiaret (2-1), un résultat qui relance le MCS dans la bataille pour le maintien. == Centre-Est : Biskra en patron, Jijel se remplace == Dans le groupe Centre-Est, le leader l'US Biskra a confirmé sa solidité en s'imposant face à l'USM Annaba (2-1), consolidant ainsi son avance en tête avec 24 points soit quatre de plus que son poursuivant direct le CAB. Derrière Biskra, le CA Batna a été tenu en échec à domicile par le NC Magra (1-1), mais demeure solide dauphin avec 20 points. L'US Chaouia, éliminée en Coupe d'Algérie mais toujours dans le coup en championnat, a concédé une courte défaite en déplacement chez le CR Béni Thour (1-0), ce qui profite au trio de poursuivants. Le MO Béjaïa a été accroché chez lui par le NRB Teleghma (1-1), tandis que la JSD Jijel, victorieuse du NRB Béni Oulbane (1-0), revient à égalité avec le groupe de tête avec 18 points au compteur et se relance dans la course à la montée. Dans le bas de tableau, le HB Chelghoum-Laid et le MSP Batna se sont neutralisés (1-1), alors que le match opposant l'IB Khemis El-Khechna à l'AS Khroub se jouera mercredi à huis clos. La 11^e journée de la Ligue 2 amateur est prévue samedi et dimanche prochains, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Résultats			
Groupe Centre-Ouest			
US Bechar Djedid - ESM Koléa	0-1		
CR Témouchent - JS El Biar	1-1		
WA Mostaganem - JS Texraïne	2-1		
RC Kouba - NA Hussein Dey	1-1		
CRB Adrar - WA Tlemcen	0-1		
MC Saïda - JSM Tiaret	2-1		
USM El-Harrach - RC Arbaâ	2-1		
GC Mascara - ASM Oran	1-0		

Classement :			
1). CR Témouchent	21	10	
2). JS El Biar	20	10	
3). ASM Oran	19	10	

Groupe Centre-Est			
MO Béjaïa - NRB Telaghma	1-1		
HB Chelghoum Laid - MSP Batna	1-1		
US Biskra - USM Annaba	2-1		
JSD Jijel - NRB Beni Oulbane	1-0		
CA Batna - NC Magra	1-1		
CR Beni Thour - US Chaouia	1-0		
MO Constantine - JS Bordj Menaïel	1-1		

Mercredi :			
IB Khemis El Khechna - AS Khroub			
Classement :			
1). US Biskra	24	10	
2). CA Batna	20	10	
3). US Chaouia	18	10	

LIGUE DES CHAMPIONS

(PHASE DE GROUPE/ 1^{RE} JOURNÉE)

Le MCA et la JSK, pour réussir leur début

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et la JS Kabylie entameront la phase de poules en déplacement, en affrontant respectivement vendredi et samedi les Soudanais d'Al-Hilal SC et les Egyptiens d'Al-Ahly SC.

Versé dans le groupe C, le MCA, double champion d'Algérie et actuel leader du championnat, se déplacera à Kigali pour défier Al-Hilal SC. Éliminé en quarts de finale lors de la précédente édition par les Sud-Africains d'Orlando Pirates (aller : 0-1, retour : 0-0), le "Doyen" tentera d'entamer cette nouvelle édition du bon pied, face à un adversaire habitué à prendre part à ce genre de rendez-vous. Dirigé sur le banc par le Roumain Laurentiu Reghecampf, Al-Hilal SC évolue cette saison en championnat rwandais (le football au Soudan est gelé en raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans ce pays, NDLR). Le MCA espère démarrer du bon pied, et revenir avec un bon résultat, d'autant que cette



compétition constitue un objectif majeur pour le club algérois, en plus évidemment, de l'autre objectif de conserver son titre de champion. Invaincu depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, le Mouloudia version Rhulani Mokwena, est appelé à bien négocier cette sortie périlleuse, et préserver la dynamique face à un redoutable adversaire. Les deux clubs se sont déjà rencontrés à ce stade de la compétition.

La première manche avait été remportée par les Soudanais à Alger (1-0), alors que le match retour, disputé à Nouakchott, s'était terminé sur un nul (1-1). La rencontre du vendredi sera dirigée par un trio arbitral ghanéen, conduit par Charles Benle Bulu, assisté de ses deux compatriotes : Paul Kodzo Atimaka (1^{er} assistant) et Theophilus Aberenga Akuge (2^e assistant). Dans l'autre match de ce groupe C, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, finalistes de la dernière édition, entamera cette phase de poules à domicile face à la surprenante formation de la RD Congo, St-Eloi Lupopo. De son côté, la JS Kabylie, qui signe son retour sur le plan continen-

tal après deux années d'absence, affrontera dans le groupe B, la coriace formation égyptienne d'Al-Ahly SC, dans un derby nord-africain qui promet en intensité. Actuel 6^e au classement de la Ligue 1, avec trois matchs en moins, la formation de la ville des genêts sous la conduite de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, devra puiser dans ses ressources pour aller bousculer l'équipe cairote, qui a validé son ticket pour ce tour aux dépens des Burundais de l'Aigle Noir (aller : 1-0, retour : 1-0).

Les "Canaris", restent sur un revers concédé en déplacement face au CS Constantine (1-0), seront au grand complet au Caire, ce qui va donner l'embarras du choix à l'entraîneur pour aligner un onze compétitif et conquérant. Ce beau duel sera dirigé par le Tunisien Mahrez Malki, assisté de ses compatriotes Aymen Ismail (1^{er} assistant) et Merouane Saâd (2^e assistant). L'autre match de cette poule opposera les Tanzaniens de Young Africans aux FAR Rabat. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (12^E JOURNÉE)

Le MCO pour prendre les commandes

Le MC Oran, actuel dauphin du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, aura une belle occasion de prendre provisoirement les commandes, en recevant l'ES Sétif, alors que la lanterne rouge, le MC El-Bayadh, est appelé plus que jamais à relever la tête, en déplacement face au Paradou AC, lors de la suite de la 12^e journée, prévue jeudi, vendredi et samedi. Le MCO (2^e, 20 pts), qui reste sur trois succès de rang, dont le dernier à Ouargla face au MB Rouissat (3-1), partira largement favori dans son an

ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad, en raison de l'engagement du MCA, de la JSK, du CRB, en première journée de la phase de groupes des coupes africaines interclubs.

Jeudi 20 novembre 2025 :
Paradou AC - MC El-Bayadh 14h00
MC Oran - ES Sétif 19h00

Vendredi 21 novembre 2025 :
Olympique Akbou - ASO Chlef 14h45

Samedi 22 novembre 2025 :
USM Khenchela - JS Saoura 14h00

Déjà joué :
Lundi 17 novembre 2025 :
ES Mostaganem - USM Alger 2-2

Reportés (13 janvier 2026) :
JS Kabylie - MB Rouissat
MC Alger - CS Constantine
ES Ben Aknoun - CR Belouizdad

ES SÉTIF

Le serbe Milutin Sredojevic, nouvel entraîneur

La direction de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football Mobilis), a nommé le technicien serbe Milutin Sredojevic à la tête du staff technique de l'équipe jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, a indiqué, mardi, le responsable de la communication de l'ESS, Idriss Kaddid. La désignation de Milutin Sredojevic en remplacement du technicien algérien démissionnaire Toufik Rouabah, a été effectuée sur proposition du directeur sportif, Azzedine Arab, "dans le cadre de l'effort de l'administration pour rétablir l'équilibre technique et apporter le +plus+ nécessaire au groupe durant la prochaine période de la saison", a ajouté M. Kaddid. Milutin Sredojevic possède une riche expérience d'entraîneur en Afrique où il a dirigé plusieurs sélections nationales et équipes du continent. Il est connu pour sa discipline tactique et sa capacité à reconstruire des équipes sous pression, ce qui correspond à la nature de la phase actuelle qui exige expertise, rigueur et transparence dans le travail, a conclu M. Kaddid.

ELIMINATOIRES CAN-2026 U20

L'équipe nationale boucle son stage de préparation

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) a bouclé son stage de préparation, organisé du 10 au 18 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mercredi dans un communiqué. Au cours de ce regroupement, les juniors ont suivi un programme de travail soutenu, ponctué par deux matchs d'application: le premier face à l'O Médéa et le second face au MC Alger, souligne la même source. Le sélectionneur national des U20, Razik Nedder, avait fait appel à 23 joueurs dont huit éléments évoluant en Europe. Lors du dernier stage effectué en octobre à Abidjan, les juniors algériens avaient disputé deux matchs amicaux face à leurs homologues ivoiriens. Le premier s'est soldé par un score nul (0-0), alors que le second a été remporté par les Algériens (1-0). La sélection algérienne des U20 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 en mars prochain.

EN MARGE DU STAGE DE LA

SÉLECTION NATIONALE

La FABB organise une journée de formation pour les entraîneurs

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) organise, lundi 24 novembre, une journée de formation (clinic) au profit des entraîneurs des différents Championnats nationaux, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. La session, programmée de 15h00 à 19h30 à la salle omnisport de Staouéli (Alger), sera encadrée par les deux entraîneurs nationaux, Ali Bouziane et Mehdi Datou Saïd. "Elle concerne obligatoirement les entraîneurs du championnat de Super-Division (messieurs) ainsi que ceux de la Nationale Une (messieurs et dames). La formation demeure néanmoins ouverte à l'ensemble des techniciens qualifiés", précise la même source. Deux thèmes seront abordés lors de cette formation, le "Pick and roll receiver : fondamentaux individuels et prise de décision", animé par Ali Bouziane et "Tests physiques et soins : modèle de préparation de l'équipe nationale", présenté par Mehdi Datou Saïd. Cette session de formation intervient en marge du stage de préparation de l'équipe nationale seniors messieurs, prévu du 22 au 27 novembre à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Ain Bénian (ESHRA). Conduit par l'entraîneur national Ali Bouziane, assisté de Reda Hachemi et Mohamed Aoun, ce regroupement s'inscrit dans le cadre du programme de préparation de la sélection en vue des prochaines échéances internationales. Dix-huit joueurs ont été convoqués pour ce stage, parmi lesquels Zakaria Khoudja (USM Alger), Braham Haichour (CSC Djoussour Kassentina), Mohamed Bousad (NB Staouéli), Abdelmalek Kaci (MC Ouled Chebel) ou encore Lamouri Merahi (USM Alger). Pour rappel, le Cinq national avait été sacré champion arabe 2025 après un parcours sans faute (6 victoires), remportant ainsi le deuxième trophée de son histoire dans cette compétition après celui de 2005 en Arabie saoudite.

MONDIAL-2026

L'Espagne qualifiée malgré son nul face à la Turquie

Un billet de plus pour l'Amérique: menée 2-1 à l'heure de jeu, l'Espagne, championne d'Europe en titre, a assuré sa qualification pour la Coupe du monde 2026, mardi à Séville, en décrochant un nul sans saveur (2-2) face à la Turquie.

PH: DR



Après cinq larges succès lors des cinq premières journées, la Roja a tremblé pour la première fois sur la pelouse du stade olympique de la Cartuja, lors d'une "finale" qui n'en avait que le nom. Elle termine néanmoins invaincue à la première place du groupe E avec 16 points, devant son adversaire du soir (2e, 13 points), valeureux même sans ses jeunes stars Arda Güler et Kenan Yildiz, ménagées. La sélection espagnole, quasiment qualifiée au coup d'envoi, sauf scénario catastrophe (une victoire 7-0 de la Turquie), a encaissé ses deux premiers buts dans cette phase de qualification. Les hommes de Luis De la Fuente, privé à nouveau de la moitié de son onze titulaire, en l'absence de Lamine Yamal, Rodri, Pedri, Dani Carvajal, Nico Williams ou Dean Huijsen, avaient pourtant idéalement démarré cette

soirée en ouvrant le score dès la 4e minute d'un magnifique enchaînement du Barcelonais Dani Olmo dans la surface (4e, 1-0).

Mais ils se sont laissés surprendre juste avant la mi-temps, sur un corner repris par l'attaquant Deniz Güll (42e, 1-1), après avoir manqué plusieurs occasions de creuser l'écart (25e, 29e, 30e).

Le gardien basque de Bilbao Unai Simon, vigilant sur sa ligne (50e), a retardé un peu le deuxième but turc au retour des vestiaires, en détournant notamment un retourné acrobatique de Baris Yilmaz, qui aurait pu être l'un des buts de la soirée (53e).

LA ROJA MENÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Mais il n'a rien pu faire sur la demi-volée limpide du milieu de Dortmund Salih Özcan venue doucher l'enceinte sévillane (54e, 2-1),

remplie seulement aux deux-tiers, signe de l'intérêt moindre de la rencontre. La Roja, menée au score pour la première fois dans ces qualifications, a heureusement pu compenser une nouvelle fois sur l'expérimenté Mikel Oyarzabal, opportuniste après un ballon repoussé par Merih Demiral sur sa ligne pour égaliser (62e, 2-2) et préserver l'invincibilité des champions d'Europe en titre. Les Espagnols, champions du monde en 2010, prolongent ainsi leur impressionnante série avec une 31e rencontre sans défaite en compétition officielle depuis 2023. Suffisant pour rejoindre les autres grandes nations européennes (France, Angleterre, Portugal, Allemagne, Pays-bas) dans la liste des 39 pays qualifiés jusqu'ici. La Turquie devra passer par les barrages pour espérer voir l'Amérique l'été prochain.

L'Ecosse qualifiée après un scénario fou contre le Danemark

L'Ecosse a marqué deux fois dans le temps additionnel pour arracher au Danemark (4-2) la première place du groupe C qualificative pour le Mondial-2026, mardi à Glasgow durant l'ultime journée. Une frappe de Kieran Tierney depuis l'extérieur de la surface (90e+3) et un lob signé Kenny McLean du rond central (90e+8) ont permis à l'Ecosse d'obtenir la victoire nécessaire. Ils terminent premiers avec deux points d'avance sur leurs adversaires du soir. "Cela résume bien cette équipe, ne jamais abandonner. Nous continuons à nous battre jusqu'à la fin, c'est l'un des matchs les plus dingues", a réagi le capitaine Andy Robertson sur BBC Scot-

land. L'Ecosse attendait de rejouer une Coupe du monde depuis 1998, il y a 27 ans. Quant aux Danois, ils devront disputer en mars les barrages pour espérer disputer une troisième édition d'affilée. La fin des qualifications a viré au cauchemar pour les Scandinaves qui, avant le mois de novembre, comptaient trois victoires, un match nul et un seul but encaissé en quatre rencontres. Ils en ont encaissé six en l'espace de quatre jours contre le modeste Bélarus (2-2) et l'Ecosse (4-2).

CARTON ROUGE ET ÉGALISATION

A Hampden Park, les supporters ont donné le ton avant le

coup d'envoi en chantant à pleins poumons, a capella, un "Flower of Scotland" aussi puissant qu'émouvant. Mais le niveau de décibels a atteint une tout autre intensité moins de trois minutes après le coup d'envoi quand Scott McTominay s'est jeté dans les airs, dos au but et à hauteur du point de pénalty, pour exécuter un retourné acrobatique de toute beauté (3e, 1-0). La sortie sur civière du passeur décisif Ben Gannon-Doak, blessé à une cuisse (21e), a ensuite affaibli une équipe d'Ecosse qui n'a fait que subir les offensives adverses. Rasmus Hojlund s'est procuré de multiples occasions face au gardien Craig Gordon, auteur de plusieurs parades

(7e, 47e) et sauvé par la VAR après un but du N.9 invalidé pour une faute (23e). Le coéquipier de McTominay à Naples a fini par égaliser sur un pénalty (57e, 1-1) concédé par Andy Robertson, l'arrière de Liverpool aux 90 sélections, coupable d'une faute à l'entrée de la surface de réparation. Le Danemark s'est retrouvé à dix après le deuxième carton jaune reçu par Rasmus Kristensen (61e), il a encaissé un but sur corner (78e, 2-1) mais il a réussi à égaliser une seconde fois par Patrick Dorgu (82e, 2-2). L'Ecosse a poussé dans les dernières minutes et marqué deux fois par deux entrants, un finish spectaculaire réalisé dans une ambiance de folie.

FLORIAN WIRTZ A RÉALISÉ UN MATCH XXL

Crédité d'un 1/6 par Bild, soit la meilleure note possible, le milieu offensif s'est distingué et a notamment délivré deux passes décisives. « Tous les joueurs ont réalisé une très bonne performance aujourd'hui. Nous avons trouvé notre jeu et avons joué un football convaincant. Tout le monde a très bien joué. Je n'ai rien à redire. Je suis fier de l'équipe : elle a dû se battre après un mauvais départ avec la défaite en Slovaquie, elle s'est dépassée et a fait preuve d'un bon esprit d'équipe », a assuré Julian Nagelsmann après la rencontre. « Véritable maître à jouer de l'attaque allemande, il était partout sur le terrain, orchestrant de nombreuses attaques et brillant dans la distribution du jeu. Son remplacement fut salué par une ovation. Pour son dévouement sans faille à l'équipe, il mérite la note maximale », notait le média Sport1.

La performance du joueur de 22 ans a largement été relayée par les suiveurs de Liverpool : « Florian Wirtz adresse un message à Arne Slot avant la phase décisive pour Liverpool. Après deux passes décisives rapides avec l'Allemagne, Florian Wirtz a rappelé à ses détracteurs à Liverpool qu'il n'avait rien à perdre », pouvait-on même lire dans la presse anglaise. Alors avant de retrouver Arne Slot et Liverpool, ce samedi, pour la réception de Nottingham Forest, Florian Wirtz a montré qu'il n'avait rien perdu de ses qualités au Bayer Leverkusen.

ALLEMAGNE

Florian Wirtz a bluffé tout le monde !

En grande difficulté à Liverpool, Florian Wirtz a pourtant été l'un des grands artisans de la large victoire allemande contre la Slovaquie et a permis à la Mannschaft de se qualifier au Mondial 2026. L'Allemagne a fait taire ses détracteurs. Après une victoire laborieuse face à la modeste équipe du Luxembourg plus tôt dans la semaine (0-2), la Mannschaft était sous le feu des critiques et même mal embarquée pour se qualifier directement pour le Mondial 2026. Mais la formation de Julian Nagelsmann a mis tout le monde d'accord en pulvérisant la Slovaquie (6-0) dans une rencontre qui s'annonçait comme la finale du groupe avec l'enjeu d'une première place qualificative aux États-Unis.

En grande maîtrise, l'Allemagne s'est imposée grâce à des buts de Nick Woltemade, Serge Gnabry, un doublé de Leroy Sané et des deux buts des joueurs de Leipzig : Assan Ouedraogo et Ridle Baku. Parmi les titulaires, l'un d'entre eux n'a pas marqué, mais a fait une très forte impression durant cette belle victoire contre la Slovaquie : Florian Wirtz. La recrue estivale de Liverpool, qui vit des débuts plus que compliqués, marqués par plusieurs apparitions sur le banc, a semblé retrouver son meilleur niveau.

Le Panama, Haïti et Curaçao qualifiés pour le Mondial-2026

Le Panama, Haïti et la petite île de Curaçao se sont qualifiés dans la nuit de mardi à mercredi pour le Mondial de football 2026 en terminant premiers de leurs groupes des éliminatoires de la zone Concacaf. Ils rejoignent les États-Unis, le Canada et le Mexique, co-organisateurs de la prochaine

Coupe du monde, parmi les nations directement qualifiées de la région. Les Panaméens ont triomphé dans le groupe A, concluant leur campagne par un 3-0 contre le Salvador, et participeront à la compétition pour la deuxième fois après 2018. "Maintenant, personne ne peut nous arrêter", a déclaré l'en-

traîneur panaméen, l'hispano-danois Thomas Christiansen, visiblement ému à la fin du match. Curaçao a de son côté tenu la Jamaïque en échec (0-0) dans le groupe B pour rester en tête et devenir avec ses quelque 150.000 habitants le pays le moins peuplé qualifié dans l'histoire de la Coupe du monde. Ce sera la première de la "Blue Wave". La qualification historique de cette île du sud des Caraïbes a été saluée pas des éclats de joie dans les nombreux bars et restaurants de Willemstad, la capitale de Curaçao. "Ca me fait me sentir incroyable, incroyable parce que nous sommes le plus petit pays à avoir jamais atteint la Coupe du Monde ! Nous montrerons à tout le monde que nous sommes petits, mais que nous avons un grand cœur", a expliqué à l'AFP un supporter anonyme de Curaçao croisé dans les rues de la capitale. "Les Grenadiers" haïtiens ont quant à eux battu le Nicaragua (2-0) dans le groupe C, et disputeront leur deuxième Mondial, après 1974.

L'Irak écarte les Emirats arabes unis et se hisse en barrage

L'Irak, vainqueur des Emirats arabes Unis 2 à 1 mardi à Bassorah en barrage retour de la zone asiatique, s'est qualifiée pour le tournoi de barrage intercontinental qualificatif pour le Mondial-2026. Les Irakiens, qui avaient ramené un résultat nul (1-1) jeudi d'Abou Dhabi, ont arraché leur qualification au bout du temps additionnel grâce à un but inscrit par Amir Al-Ammari sur pénalty (90+17). L'international émirati d'origine brésilienne, Caio Lucas, avait ouvert le score peu après la pause avant l'égalisation signée Mohanad Ali, dix minutes après son entrée en jeu (66e). Les Lions de la Mésopotamie, qui n'ont plus disputé la Coupe du monde depuis 1986, rejoignent la République démocratique du Congo (Afrique), la Bolivie (Amérique du Sud) et la Nouvelle-Calédonie (Océanie) déjà qualifiées. Trois autres équipes issues de la zone de la Concacaf les rejoindront dans le tournoi devant attribuer l'ultime billet pour la qualification au Mondial prévu cet été aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

TENTATIVE DE SANAE TAKAICHI DE RÉVISER LES TROIS PRINCIPES NON NUCLÉAIRES

Au Japon, d'anciens Premiers ministres expriment leurs inquiétudes

Deux anciens Premiers ministres japonais ont récemment fait part de leurs inquiétudes au sujet de la tentative de la Première ministre actuelle, Sanae Takaichi, de réviser les trois principes non nucléaires, soulignant que ces principes constituaient une politique nationale ne pouvant être modifiée.

Selon des informations parues mardi dans les médias locaux, à Hiroshima, l'ancien Premier ministre Fumio Kishida a déclaré dans une récente interview que dès son entrée en fonction, il avait clairement indiqué qu'il maintiendrait la position des administrations précédentes et continuerait à respecter les trois principes non nucléaires, à savoir ne pas posséder, ne pas produire et ne pas autoriser l'introduction d'armes nucléaires sur le territoire japonais en tant que politique nationale, et que son attitude sur la question n'avait jamais changé. Yoshihiko Noda, un autre ancien Premier ministre, a récemment déclaré dans une interview accordée aux médias locaux de la préfecture de Nagasaki que les trois principes non nucléaires constituaient la politique nationale du Japon. Il a souligné que "le



nombre de citoyens inquiets au sujet du Cabinet Takaichi augmentait" et qu'il "continuerait à plaider avec force auprès du gouvernement, à diverses occasions, en faveur du maintien des trois principes non nucléaires". Les trois principes non nucléaires ont été déclarés pour la première fois à la Diète, le parlement japonais, par le Premier ministre japonais de l'époque, Eisaku Sato, en 1967, et sont considérés comme un credo national. La stratégie de sécurité nationale, l'un des trois documents sur la sécurité approuvés par le Cabinet en 2022, stipule que "la poli-

tique fondamentale consistant à adhérer aux trois principes non nucléaires restera inchangée à l'avenir". Cependant, les médias japonais ont récemment cité des sources gouvernementales selon lesquelles, alors que son gouvernement se prépare à réviser les principaux documents relatifs à la sécurité nationale du pays d'ici à la fin de 2026, Mme Takaichi envisageait de revoir le troisième des trois principes non nucléaires, qui interdit l'entrée d'armes nucléaires sur le territoire japonais, suscitant de vives interrogations et inquiétudes au niveau national. **R. I.**

PATAGONIE CHILIENNE

Cinq touristes meurent dans une tempête

Cinq touristes - deux Mexicains et trois Européens - sont morts dans la réserve naturelle de Torres del Paine, en Patagonie chilienne, après avoir été surpris par une tempête, ont annoncé les autorités mardi. "Nous devons annoncer le décès de cinq personnes", deux Mexicains, deux Allemands et une Britannique, a déclaré à la presse José Antonio Ruiz, délégué présidentiel dans la région de Magallanes. Quatre autres personnes qui avaient été portées disparues ont été retrou-

vées en vie, a-t-il ajouté, sans préciser leurs nationalités. "Des discussions ont déjà été entamées avec les consuls concernés pour le rapatriement des corps", a-t-il souligné. Plus tôt dans la journée, le responsable avait fait état de la mort des deux Mexicains et de la disparition de sept autres visiteurs, sans préciser leur nationalité. La réserve naturelle de Torres del Paine, située à

quelque 2.800 km au sud de Santiago, est réputée pour ses massifs de granit, ses lacs et sa faune. Le parc est le plus visité par les touristes étrangers au Chili. Des militaires et policiers ont participé aux opérations de recherche, selon M. Ruiz, qui s'exprimait depuis Punta Arenas, capitale de la région de Magallanes. Depuis dimanche, des vents jusqu'à 120 km/h et des précipitations

de pluie mêlée de neige réduisent fortement la visibilité, a indiqué Juan Carlos Andrades, directeur du Service national de prévention et de réponse aux catastrophes (Senapred) de la région de Magallanes. Dans de telles conditions, les visiteurs "sortent du sentier balisé, mais avec ce vent blanc, se désorientent", a-t-il expliqué. **R. I.**

DANEMARK

Le parti au pouvoir perd la municipalité de Copenhague qu'il administrait depuis 1938

Le parti social-démocrate danois a reconnu, mercredi, avoir perdu la municipalité de Copenhague qu'il administrait depuis 1938 à l'issue des élections locales marquées par le recul de cette formation dirigée par la Première ministre, Mette Frederiksen. "Nous avons perdu Copenhague", a déclaré devant la presse Pernille Rosenkrantz-Theil, la candidate sociale-démocrate à la mairie. "Je trouve cela extrêmement regrettable, mais il faut se remettre en selle", a-t-elle dit. Dans la capitale danoise, son parti a perdu trois points par rapport aux dernières municipales en 2021. Il a rassemblé 12,7% des suffrages, loin derrière la Liste de l'Unité (formation rouge-verte) qui obtient 22,1% des voix et le parti populaire socialiste, avec 17,9%, d'après les résultats officiels.

Les négociations sont actuellement en cours pour déterminer qui obtiendra le poste de maire, probablement la tête de liste de l'une de ces deux formations. A l'échelle nationale, le parti social-démocrate devrait obtenir 26 maires. Il en dirigeait jusqu'à présent 44 sur les 98 que compte le pays. Sa cheffe, la Première ministre Mette Frederiksen, a reconnu sa "responsabilité". "Nous nous attendions à un recul, mais il semble que ce recul soit plus important que ce que nous avions prévu, et cela n'est évidemment pas satisfaisant", a-t-elle déclaré. Les Danois élaient aussi mardi leurs conseils régionaux. A l'issue du vote, les sociaux-démocrates devraient diriger l'un d'entre eux, qui comprend Copenhague, les libéraux devraient eux être à la tête des trois autres. **R. I.**

JAPON

Un incendie géant touche au moins 170 bâtiments

Une personne est portée disparue et 175 autres ont été évacuées en raison d'un feu de grande envergure, qui a touché au moins 170 bâtiments dans une zone résidentielle du Japon, ont rapporté mercredi les médias locaux. Selon la NHK, le radiodiffuseur public du pays, les pompiers se battaient toujours mercredi pour éteindre l'incendie situé dans la ville d'Oita, sur l'île de Kyushu au sud de l'archipel, pendant qu'il se propageait dans la forêt toute proche. Des vidéos filmées mardi soir ont montré des pompiers arrosant des flammes géantes ravageant des maisons, tandis que des personnes étaient conduites vers un centre d'évacuation improvisé. L'incendie s'est déclaré tard mardi, entraînant l'évacuation de 115 foyers, soit 175 personnes, a indiqué le gouvernement régional dans un communiqué. Au moins 170 bâtiments sont touchés par les flammes. Le gouverneur de la préfecture d'Oita a échangé avec l'armée pour un éventuel soutien, selon le communiqué. Une personne reste portée disparue et 300 maisons dans une partie d'Oita sont privées d'électricité, ajoute encore la même source. **R. I.**

ÉTATS-UNIS

Un tribunal annule le redécoupage électoral du Texas favorisant les républicains

Un tribunal fédéral américain a suspendu mardi la nouvelle carte électorale du Texas qui devrait permettre aux républicains de remporter cinq sièges de plus à la Chambre des représentants lors des élections de mi-mandat dans un an. Saisi par des électeurs qui considéraient ce redécoupage électoral comme "discriminatoire" envers les minorités, le tribunal a suspendu la loi et ordonné aux autorités d'utiliser pour le scrutin de mi-mandat en novembre 2026 la même carte que pour les élections de 2022 et 2024. "Il existe des preuves significatives que le Texas a tracé la carte de 2025 sur des bases raciales", a-t-il conclu. Les républicains devraient faire appel de cette décision. La nouvelle carte électorale du Texas a été définitivement adoptée en août par le Parlement de ce vaste Etat conservateur du Sud. Le président Donald Trump avait publiquement fait pression sur les responsables républicains pour effectuer ce redécoupage, qui vise à préserver sa majorité actuelle étriquée au Congrès au-delà des prochaines élections législatives. **R. I.**

PAKISTAN

15 terroristes éliminés dans le nord-ouest du pays

Quinze terroristes ont été éliminés par les forces de sécurité pakistanaises dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, a rapporté mercredi le service de presse des forces armées du pays. Selon les mêmes sources, l'armée pakistanaise a mené deux opérations antiterroristes dans les districts de Dera Ismail Khan et du Waziristan du Nord. La cible était les éléments de l'organisation interdite Tehrik-e-Taliban Pakistan, ou Mouvement des talibans du Pakistan, selon la même source. **R. I.**

BELGIQUE

Huit arrestations pour un projet d'attentat contre un procureur

La police belge a mené mardi 18 perquisitions et arrêté huit suspects dans le milieu du narcotrafic, dans le cadre d'une enquête sur un projet d'attentat contre le procureur de Bruxelles, Julien Moinil, a annoncé le parquet fédéral belge. "Les principaux suspects semblent avoir un passé judiciaire lié au trafic de drogue organisé. Ils seraient actifs au sein du milieu criminel albanais", a précisé le parquet dans un communiqué. Les perquisitions ont eu lieu principalement à Bruxelles, ainsi qu'à Louvain dans le Brabant flamand (centre). Les huit suspects sont actuellement auditionnés, et un juge d'instruction devra décider de leur éventuelle incarcération. La suite de l'enquête devra aussi déterminer si ce projet d'attentat, dont la police fédérale a eu connaissance en juillet, était toujours d'actualité ces dernières heures. **R. I.**

PRESIDENTIELLE AU CHILI

Le second tour fixé au 14 décembre prochain

Le second tour des élections présidentielles au Chili a été fixé au 14 décembre prochain, opposant le candidat républicain José Antonio Kast à la candidate de gauche Jeannette Jara, a annoncé le Service électoral chilien (Servel). "Le 14 décembre, les Chiliens éliront à nouveau le président de notre pays, qui dirigera le destin de notre patrie pour les quatre prochaines années", a déclaré le président chilien Gabriel Boric, félicitant les deux candidats. "Je suis convaincu que le dialogue, le respect, et l'affection pour le Chili primeront sur toute divergence", a-t-il ajouté. M. Kast est arrivé en deuxième position au premier tour, derrière la candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir, lors d'un vote où les électeurs ont aussi renouvelé la Chambre des députés et la moitié du Sénat chiliens. **R. I.**

DEMOGRAPHIE ET DENSITE URBAINE

Près de la moitié de la population mondiale dans les villes

Les mégapoles continuent de croître et battent de nouveaux records : Jakarta, en Indonésie, devient la ville la plus peuplée au monde avec près de 42 millions d'habitants, suivie de Dhaka, au Bangladesh, avec près de 40 millions d'habitants, et Tokyo au Japon avec 33 millions d'habitants.

Les villes abritent près de la moitié de la population mondiale, montre un nouveau rapport publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA). Les villes abritent désormais 45 % des 8,2 milliards d'habitants dans le monde, précise ce rapport publié mardi, soulignant que les mégapoles continuent de croître et battent de nouveaux records. Le document révèle, ainsi, que la ville indonésienne de Jakarta, devient la ville la plus peuplée au monde avec près de 42 millions d'habitants, suivie de Dhaka, au Bangladesh, avec près de 40 millions d'habitants, et Tokyo au Japon avec 33 millions d'habitants. Les villes, définies comme des agglomérations d'au moins 5000 habitants et d'une densité d'au moins 300 personnes par kilomètre carré, sont le type d'habitat le plus courant dans 71 pays aussi divers que l'Allemagne, l'Inde, l'Ouganda et les Etats-Unis. Les données du rapport montrent que le nombre total de villes dans le monde a plus que doublé



entre 1975 et 2025. Les projections indiquent que d'ici 2050, leur nombre pourrait passer de 12000 à 15000, soit une augmentation de 25 %. La plupart ont une population inférieure à 250000 habitants. Le nombre de mégapoles, soit les zones urbaines comptant 10 millions d'habitants ou plus, a quadruplé, passant de 8 en 1975 à 33 en 2025. Plus de la moitié d'entre elles se trouvent aujourd'hui en Asie. Malgré leur importance, le rapport révèle que les petites et moyennes villes abritent au total plus d'habitants que les mégapoles et grandissent plus rapidement que ces dernières, en particulier en Afrique et en Asie. Les zones rurales restent aujourd'hui le type d'habitat le plus répandu dans 62

pays, contre 116 en 1975. D'ici 2050, ce nombre devrait encore diminuer à 44 pays. Les zones rurales dominent encore dans certains pays d'Europe, notamment en Autriche, en Finlande et en Roumanie, ainsi que dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, tels que la République centrafricaine, le Tchad, ou le Mozambique. Cette dernière région est la seule dans le monde qui voit toujours croître significativement sa population rurale. L'étude se présente comme une base de données essentielle pour les décideurs politiques, urbanistes et chercheurs qui œuvrent à la conception d'un avenir urbain durable, inclusif et résilient.

R. I.

COLOMBIE

12 mineurs tués dans des frappes militaires depuis octobre

Les frappes militaires colombiennes contre des guérilleros ont tué 12 mineurs dans le pays depuis octobre, a annoncé lundi le

CANADA

Le Parlement adopte de justesse le budget

Le gouvernement de Mark Carney a survécu lundi à un vote de confiance avec l'adoption, de justesse, par le Parlement du budget présenté par le Premier ministre pour relancer l'économie du Canada, menacée par les droits de douane américains. L'appui d'une députée de l'opposition soucieuse d'éviter de déclencher des élections anticipées et l'absence de quatre autres parlementaires ont permis l'adoption du budget et le maintien au pouvoir de Mark Carney. "Il faut maintenant travailler ensemble pour mettre en oeuvre ce plan, afin de protéger nos communautés, d'offrir de nouvelles possibilités aux Canadiens et aux Canadiennes et de bâtir un Canada fort", a déclaré sur X le chef du gouvernement, se félicitant de l'adoption du budget.

R. I.

président Gustavo Petro. Le Bureau du Défenseur du peuple colombien avait fait état samedi de la mort de sept mineurs lors de bombardements de l'armée dans le département amazonien du Guaviare (sud), le 10 octobre. Le président Petro a intensifié son offensive contre les groupes armés avec des bombardements qui ont fait au total au moins 28 morts la semaine dernière. Le chef de l'état a signalé lundi cinq autres mineurs décédés : quatre lors d'un bombardement le 1er octobre dans le département de Caqueta (sud) et un autre jeudi à Arauca (nord-est), à la frontière avec le Venezuela. "Tous sont des vic-

times du recrutement forcé par des criminels qui les ont entraînés dans les hostilités", a écrit Gustavo Petro sur X. Le parquet général militaire et policier a annoncé lundi dans un communiqué l'ouverture d'une enquête pour "vérifier" si l'attaque qui a fait 19 morts dans le Guaviare "respecte les principes et règles qui régissent l'usage légitime de la force publique dans le contexte du conflit armé". Cette offensive visait l'état-major central, un groupe dissident issu des ex-Farc et dirigé par l'homme le plus recherché du pays, surnommé Ivan Mordisco. Le recrutement forcé d'enfants est l'une des graves violations des droits humains

observées en Colombie au cours des six décennies de conflit entre armée, guérillas, paramilitaires et cartels. Les groupes armés actifs dans le pays enrôlent des jeunes par la force ou la ruse afin de grossir leurs rangs, n'hésitant pas à les envoyer au combat, a souligné la Défenseure du Peuple, Iris Marin, lors d'un entretien avec des médias en octobre. Selon la Juridiction spéciale pour la paix (JEP) créée dans le cadre de l'accord de paix signé en 2016 avec l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), un mineur est enlevé tous les deux jours en moyenne depuis cette date.

R. I.

JAPON

La plus grande centrale nucléaire au monde sur le point de redémarrer

Le Japon est sur le point d'approuver le redémarrage de la centrale nucléaire Kashiwazaki-Kariwa, la plus grande du monde, ont rapporté les médias locaux mercredi. La centrale nucléaire de Kashiwazaki-Kariwa, dans le centre-ouest de l'archipel, devrait recevoir cette semaine l'approbation du gouverneur local pour reprendre ses activités, selon l'agence Kyodo News et le quotidien économique Nikkei. Hideyo Hanazumi, le gouverneur de la province de Niigata, où se situe la centrale, devrait s'exprimer vendredi lors d'une conférence de presse, ont rapporté les médias. Seul un des sept réacteurs de Kashiwazaki-Kariwa reprendra son fonctionnement. Après le tsunami de 2011

et l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, le Japon avait fermé tous ses réacteurs nucléaires. Mais depuis, 14 réacteurs, principalement dans les régions de l'ouest et du sud, ont repris leurs activités après l'imposition de normes de sécurité strictes. Si le redémarrage de Kashiwazaki-Kariwa est approuvé, cela représentera le premier redémarrage de centrale nucléaire pour l'opérateur de Fukushima, Tepco, après la catastrophe. Le gouvernement continue de soutenir l'énergie nucléaire comme une source fiable et propre dont le Japon a besoin pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

R. I.

ITALIE

Une personne retrouvée morte après un glissement de terrain

Les pompiers italiens ont annoncé lundi soir avoir retrouvé le corps d'une des deux personnes portées disparues après un glissement de terrain survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la province de Gorizia, au nord-est de l'Italie, qui a emporté trois maisons. "Les recherches se poursuivent pour retrouver la seconde personne disparue", ont ajouté les pompiers sur les réseaux sociaux. Ces derniers n'ont pas précisé l'identité de la victime dont le corps a été retrouvé, au terme de plusieurs heures de recherches, mais selon les médias italiens, il s'agirait d'un ressortissant allemand d'une trentaine d'années. Plus tôt lundi matin, les secouristes ont réussi à extraire un homme des débris de sa maison. Il a été transporté à l'hôpital avec une jambe cassée, selon les médias locaux. Quelque 300 personnes ont été évacuées des toits de leurs maisons dans plusieurs communes touchées par les inondations dans la province de Gorizia, a indiqué Vannia Gava, vice-ministre italienne de l'Environnement. Le maire de Cormons a annoncé qu'en raison des nouvelles pluies prévues dans les prochaines heures, plusieurs familles vivant autour de la zone où s'est produit le premier glissement de terrain allaient être évacuées alors que, selon les pompiers et la protection civile, ce dernier pourrait se déplacer.

R. I.

CHILI

La droite majoritaire au Parlement

Les partis de droite alliés au candidat d'extrême droite à la présidentielle chilienne José Antonio Kast, qui affrontera en décembre sa rivale de gauche Jeannette Jara lors d'un second tour, vont disposer d'une majorité au Parlement, selon les résultats officiels du scrutin de dimanche. M. Kast est arrivé en deuxième position au premier tour, derrière la candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir, lors d'un vote où les électeurs ont aussi renouvelé la Chambre des députés et la moitié du Sénat chiliens. La droite et l'extrême droite supplanteront les forces de centre gauche à partir du 11 mars, d'après le décompte de 99,9% des voix publié lundi par le Service électoral (Servel). A la Chambre des députés, elles auront 76 des 155 sièges. Le Parti républicain de José Antonio Kast, classé à l'extrême droite, deviendra la principale force de la chambre basse avec 31 députés, contre 9 lors du précédent scrutin. Au Sénat, il passe d'un siège obtenu en 2021 à cinq. A la chambre haute, les formations de droite disposeront de 25 sièges, contre 23 pour les partis de gauche. La droite, qui présentait à la présidence trois candidats issus de différentes forces, a recueilli plus de 50% des voix dimanche, et les sondages anticipent une victoire de l'ultraconservateur José Antonio Kast au second tour.

R. I.

**Recette
du jour****TAJINE DE POULET AUX
OLIVES, CHAMPIGNONS
ET CAROTTES****Ingrédients (pour 6
personnes):**

- quelques morceaux de poulet ou pilons
- 3 carottes
- 250 g champignons
- 200 g olives vertes
- 1 c-a-soupe persil ciselé
- poivre du moulin
- 1 c-a-c thym
- 1 feuille de laurier
- 1 pincée gingembre
- Safran
- 1 oignon haché
- 1 gousse d'ail

Instructions

Dans une cocotte, faire revenir les morceaux de poulet (ou de viande)

dans 2 c-a-soupe d'huile de tous les côtés jusqu'à ce que les morceaux de poulet prennent une belle couleur dorée.

Ajouter l'oignons haché ainsi que la gousse d'ail hachée. Faire revenir 5 minutes à feu moyen. Ajouter les épices, mélanger bien le tout afin que les morceaux de poulet s'imprègnent de ces épices.

Couvrir d'eau à niveau de la viande, couvrir la marmite et laisser cuire environ 25 min.

Ajouter les carottes coupées en rondelles.

Continuer la cuisson.

Faire blanchir les olives vertes dénoyautées dans de l'eau avec une rondelle de citron (On répète l'opération 2 fois). Égoutter et réserver.

Si vous utilisez les champignons en conserve, les ajouter 5 minutes avant la fin de cuisson, si ce sont des champignons frais les faire revenir les champignons frais coupés en lamelle dans de l'huile d'olive.

Quand les morceaux de poulet sont cuits, ajouter les olives et les champignons et faire réduire la sauce.

Note du chef

Si vous décidez de présenter ce plat avec des vol-au-vent il suffit de prélever un louche de sauce et de mélanger avec 1 c-a-soupe de maïzena bien diluer. Retirer les morceaux de poulet et verser le mélange tout en touillant sans arrêt quelques minutes ainsi on obtient une sauce onctueuse c'est ce qu'on appelle lier la sauce. Au moment de servir garnir les vol-au-vent et parsemer de persil.

Gâteau du Jour**GÂTEAU AU CHOCOLAT
ET POIRES ENTIÈRES****INGRÉDIENTS**

Pochage des poires :

- 4 poires (petites)
- 1 L eau
- 250 g sucre
- 1 citron
- gousse de vanille graines
- gâteau chocolat :
- 150 g chocolat noir
- 50 ml crème
- 120 g de beurre mou
- 120 g de sucre
- 4 oeufs
- 80 g de poudre d'amande
- 40 g de farine
- 1 c-a-soupe cacao amère
- 1 c-a-c levure chimique

Glaçage :

- 80 g chocolat noire
- 80 crème liquide

Instructions

Pochage des poires : Dans une casserole, verser l'eau, le sucre, le jus de citron et la vanille mélanger bien afin que le sucre se dissolve. Peler les poires et les plonger dans la casserole et laisser pocher 15 minutes. Égoutter. Gâteau chocolat : Faire fondre le chocolat et la crème liquide au bain-marie de préférence (ou au



micro-onde)

Fouetter le beurre et le sucre jusqu'à consistance crémeuse.

Ajouter les oeufs un a un (prendre soin d'incorporer l'oeuf avant de rajouter le suivant).

Verser le chocolat fondu et tiédit.

Dans un saladier, mélanger ensemble farine, poudre d'amande, sel, cacao et levure chimique.

Tamiser au dessus des oeufs et incorporer totalement.

Chemiser un moule à cake de 28-30 cm (le miens mesure 26 cm) de papier sulfurisé.

Verser une petite partie de pâte au fond du moule et déposer les poires.

Verser le reste de pâte (les poires ne seront pas recouvertes totalement mais le gâteau va gonfler durant la cuisson).

Enfourner dans un four préchauffé à 180 C (350 F) pendant 40 min environs.

Laisser tiédir avant de démouler le gâteau sur une grille.



Laisser refroidir complètement avant de verser le glaçage sur la surface.

Glaçage :

Chauffer la crème liquide.

Verser la crème liquide en 3 fois sur le chocolat.

Laisser fondre un peu le chocolat avant de remuer jusqu'à une consistance lisse.

Laisser tiédir légèrement avant de verser sur le cake.

Conseil du jour**BIEN VIVRE SON DÉBUT
DE GROSSESSE**

- _ Se reposer autant que possible pendant le 1er trimestre.
- _ Faire attention à son alimentation.
- _ Éviter certaines substances.
- _ Boire beaucoup d'eau.
- _ Pratiquer un sport doux (marche, nage...)
- _ Limiter les nausées du premier trimestre.
- _ Prendre soin de son corps de femme enceinte.

**Le
saviez-
vous ?**

LE CHOCOLAT NOIR EN PARTICULIER, STIMULE LA BONNE HUMEUR ET AGIT COMME UN ANTIDÉPRESSEUR NATUREL

**Bon à savoir !
LE BASILIC**

Le basilic possède d'autres bienfaits et, notamment, au niveau du système digestif. Cette plante agit comme un tonique digestif. Précisément, elle aide à améliorer la digestion et diminue les ballonnements et les flatulences. En plus de soulager les aigreurs d'estomac, le basilic aide à retrouver l'appétit.

Astuce du jour:**SOULAGER UNE OTITE**

Un massage des oreilles avec de l'huile essentielle de lavande. Si vous préférez limiter la prise de paracétamol, un petit massage du pourtour de l'oreille peut vous aider à faire passer la douleur. L'huile essentielle de lavande aspic a des propriétés virales et calmantes.

**CITATION
DU JOUR**

« L'erreur n'annule pas la valeur de l'effort accompli. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquant les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE D'EXPRESSION AMAZIGHE

Sept troupes en lice à Batna

Au total, sept (7) troupes concourront pour les prix du 14^{ème} festival culturel national du théâtre d'expression amazighe prévu à Batna du 23 au 27 novembre prochains, indique un communiqué publié mardi par le commissariat de cet événement culturel.

Le document précise que les pièces théâtrales en lice sont l'œuvre de 7 troupes dont 6 associations culturelles des wilayas de Tizi Ouzou, de Bouira et Tougourt et du théâtre régional d'Oum El Bouaghi, dont les pièces ont été sélectionnées par une commission spécialisée. Les prix du festival récompenseront la "meilleure pièce de théâtre intégrée", le "meilleur texte", la "meilleure mise en scène", la "meilleure performance d'acteur" (rôles féminin et masculin), la "meilleure musique", en plus d'un "prix spécial du jury". L'édition 2025 du festival cul-



turel national du théâtre d'expression amazighe est dédiée, selon le même communiqué, à l'artiste Salah Houche en reconnaissance de ses contributions au théâtre amazigh, en tant que fondateur de plusieurs troupes théâtrales actives dans le domaine, en tant que metteur en scène de plusieurs œuvres théâtrales en

tamazight traitant des questions sociales, ainsi que pour ses qualités de formateur et d'accompagnateur de jeunes talents dans le domaine du théâtre amazigh.

Prévu au théâtre régional Dr Salah-Lombarkia de Batna, le festival sera ponctué, en plus des spectacles en compétition, par deux tables

rondes consacrées au "disours visuel dans le théâtre amazigh" et à "l'utilisation du patrimoine populaire dans le quatrième art", en plus d'ateliers de formation destinés à des jeunes amateurs de théâtre, portant, notamment, sur la scénographie et la mise en scène.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DU SAHARA À ADRAR

Une vingtaine de productions programmées

Une vingtaine de pièces théâtrales internationales, produites par des troupes et associations culturelles issues de 30 pays, seront présentées lors de la deuxième édition du festival international du théâtre du Sahara, prévu du 1er au 7 décembre prochain, a-t-on

MAISON DE LA CULTURE ABDELKADER-ALLOULA DE TLEMCEM

Ouverture du Marché de l'art islamique

La Maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen abrite à partir de ce mardi le Marché de l'art islamique avec la participation de 25 artistes, à l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique, célébrée le 18 novembre de chaque année. Initiée par le Musée national public de la calligraphie islamique de Tlemcen, cette rencontre artistique de trois jours propose une expo-vente de près de 70 œuvres d'art islamique (calligraphies, ornementation, miniatures et typographie) réalisées par des artistes issus de 12 wilayas. Le visiteur pourra découvrir des œuvres d'art variées dont des peintures et autres objets de décoration, toutes inspirées de l'art islamique. Des ateliers d'initiation aux fondamentaux de cet art et un débat thématique seront au programme en marge de l'exposition. Le Directeur du Musée public national de la calligraphie islamique, Ahmed Lasnoui, a fait savoir que le taux des bénéfices des ventes sera reversé à l'Association "Amal" pour les patients atteints de cancer dans la commune de Ghazaouet. "Le Marché de l'art islamique vise à promouvoir cet art, renforcer sa visibilité et soutenir les artistes en leur offrant un espace d'exposition et de commercialisation. Il vise aussi à favoriser les échanges entre artistes et étudiants du département des Beaux-Arts de l'Université de Tlemcen et de l'annexe de l'Ecole des Beaux-Arts. Il a également pour objectif d'encourager les jeunes à découvrir et à apprendre les techniques et les styles de l'art islamique", a expliqué M. Lasnoui.

appris lundi des organisateurs. Placé sous le signe "théâtre de résistance", en signe de solidarité avec la cause palestinienne et en hommage à titre posthume au défunt artiste, Pr. Ahmed Hamoumi, un éminent chercheur dans le domaine du théâtre, de l'écriture, la recherche et la traduction, cette manifestation culturelle internationale prévoit un symposium intitulé "le théâtre, résistance et résilience", en plus de l'animation d'une dizaine d'ateliers de formation en direction de plus de 370 jeunes intéressés par le monde du théâtre.

Figurant comme un rendez-vous culturel international fixe à l'agenda du ministère de la Culture et des Arts, ce festival prévoit aussi une Master-classe (classe de maître) dédiée à la vulgarisation par une pléiade de personnalités théâtrales et des chercheurs de leurs expériences théâtrales et la réalisation de productions. L'opération de traitement et d'étude menée sous la supervision

d'un comité international spécialisé, a donné lieu à la sélection, parmi 170 oeuvres, de 19 pièces théâtrales, en plus d'une autre de l'Afrique du Sud, invité d'honneur du festival, en reconnaissance pour à son soutien à la question palestinienne à l'échelle internationale. Le festival sera mis à profit pour rendre hommage à des hommes de lettres et des figures culturelles, à l'instar du réalisateur Haroun Kilani (Laghout), le comédien Hichem Boussehal (Sidi-Bel-Abbès), le metteur en scène Hamza Bouguir (Bejaia), la vedette Rim Takoucht, et le formateur Youcef Taâouint, ayant marqué le mouvement théâtral algérien et représenté dignement le pays lors de manifestations culturelles et théâtrales internationales.

Les représentations seront animées en plein-air saharien, au niveau des ksour et près de sites touristiques, servant de décor naturel à même de contribuer à la promotion du tourisme saharien.

BLIDA

Réception de la salle Mitidja "Colisée" de Boufarik en décembre prochain

La salle Mitidja de Boufarik (wilaya de Blida), ex-Théâtre Colisée, sera réceptionnée en décembre prochain après achèvement de l'ensemble des travaux de restauration et de réhabilitation qui y étaient programmés, a-t-on appris, dimanche, des services de la commune. Cet établissement culturel, dont le chantier a connu plusieurs interruptions au fil des années, sera livré en décembre prochain, à l'occasion des festivités de commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Boufarik, Mohamed Meghoufel. Les travaux, financés à hauteur de 130 millions DA sur le budget communal, sont "totalement achevés", et ne reste que l'opération d'équipement actuellement en cours, afin de mettre la salle à la disposition des associations et acteurs du secteur culturel, a-t-il ajouté. Construite en 1927, la salle a bénéficié d'une opération de consolidation de sa structure, de mise

en conformité avec les normes de sécurité et de modernisation générale visant à améliorer le confort et la fonctionnalité du lieu. Elle est actuellement en cours d'équipement en sièges neufs, de climatiseurs, d'un système de sonorisation, d'un éclairage moderne ainsi que de rideaux électroniques, tout en préservant son cachet architectural d'origine. La salle, qui fut jadis un haut lieu d'activité culturelle et théâtrale, a accueilli de grands artistes, à l'image d'Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi et le chanteur El Hachemi Guerouabi. Elle abritait également un centre culturel riche en clubs scientifiques fréquentés par de nombreux jeunes et écoliers, a rappelé Ali Slimani, ancien directeur de cette salle. A noter, la salle "Mohamed Touri" de la ville de Blida a, elle aussi, bénéficié cette année d'une vaste opération de réhabilitation, redonnant à ce monument artistique édifié en 1887 son éclat d'antan et son rôle d'espace culturel incontournable de la wilaya.

SIDI BEL-ABBÈS

C'est parti pour la semaine culturelle de la wilaya d'El Tarf

La semaine culturelle de la wilaya d'El Tarf a été inaugurée, lundi soir, à la salle de cinéma Tessala de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre du programme d'échanges culturels entre les wilayas, en présence des autorités locales, de responsables du secteur de la culture ainsi que de plusieurs artistes et artisans. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'animation d'un spectacle folklorique par la troupe "Dendania El Aissaoua", accompagné de chants populaires et de lectures poétiques qui ont suscité une forte interaction du public présent. La manifestation comprend des spectacles artistiques et folkloriques, des expositions d'artisanat traditionnel, des produits culinaires du terroir, ainsi que diverses activités visant à mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya d'El Tarf. A cette occasion, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Abdelhak Benrahou, a déclaré dans son allocution d'ouverture que "l'accueil de la semaine culturelle de la wilaya d'El Tarf à Sidi Bel-Abbès constitue une concrétisation de la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à renforcer les échanges entre les wilayas". Il a ajouté que de telles manifestations contribuent à élargir les connaissances du public, à encourager la créativité et à favoriser les échanges entre artistes et associations, soulignant: "Nous œuvrons à dynamiser la scène culturelle au niveau de la wilaya en ouvrant des espaces de rencontres artistiques et en encourageant les initiatives permettant aux jeunes de révéler leurs talents". Pour sa part, le directeur de la Maison de la Culture d'El Tarf et commissaire du festival, Noureddine kouider, a indiqué que la participation à cette semaine culturelle représente une occasion pour mettre en avant une partie du riche patrimoine de la wilaya, notamment à travers le folklore, les arts plastiques et l'artisanat. Cette manifestation est organisée à l'initiative des commissariats du festival local des arts et des cultures populaires des wilayas d'El Tarf et de Sidi Bel-Abbès, en coordination avec les Maisons de la Culture et les directions de la culture des deux wilayas, et sous l'égide du ministère du secteur.

DÉCÈS

L'artiste et comédienne Ouarda Amel tire sa révérence

La grande artiste et comédienne Ouarda Amel, de son vrai nom Aouda Sadouki, est décédée, lundi à Alger, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ouarda Amel était considérée comme l'une des icônes du cinéma et de la télévision en Algérie, en participant, dans les années 1970, à plusieurs films et feuilletons algériens célèbres, aux côtés de grands réalisateurs et comédiens algériens, ainsi qu'à des sketches avec plusieurs humoristes de renommée, tels que Hassan Hassani, surnommé "Boubagra". Parmi les oeuvres auxquelles elle a pris part, on retrouve des films cinématographiques et télévisuels, historiques et sociaux, tels que Les Enfants de Novembre (1975) de Moussa Haddad, La Grande Tentative (1982) de Djamel Fezzaz, Hassan Taxi (1982) de Mohamed Slim Riad, Samia et son père (1985) de Mustapha Badie, ainsi que des feuilletons dont Al-Massir de Djamel Fezzaz. La défunte était particulièrement connue du public algérien pour ses rôles de mère, dans lesquels elle excellait, comme son rôle de mère du jeune Mourad Ben Safi dans le film historique "Les Enfants de Novembre" ou encore celui de la mère de "Samia" dans le film (comédie sociale) "Samia et son père".

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Marchand ambulant - 2 - Sens - Coulante - 3 - Jus de raisin - Personnage de choix - 4 - Son bois est très apprécié - Pas loin de chez nous - 5 - Baie - Costume indien - 6 - Devant le pape - Éprouvé - 7 - Élevé (phonétique)- Inconnu - Cheville - 8 - Qui contient du sable - Tantale - 9 - Selle - Bonne action - Partie de tennis - 10 - Égal - 11 - Petit rongeur - Amer - 12 - IL vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles - Pendoirs.

VERTICALEMENT
1 - Entretien privé - 2 - Indique le lieu - Hors service - Fais l'important - 3 - Râpées - Étendit - 4 - Paysan, en Amérique du Sud - Couleur - Aliéné - 5 - Fin de participe - Nain - 6 - Pingre - Talent - Conjonction - 7 - Titane - Décidée - Maison de campagne - 8 - Alcaloïde - Lézard - 9 - Fleuve africain - Meneur - Signe musical - 10 - Exécuté avec brio - Foyers.

Mots fléchés

Admi-nistré	Vipères	Foyer	Pronom	Déformé
Chan-geants	Filets	Vieux poète	Fin de participe	Ascen-dant
↳	↓	↓	↓	↓
Marque				Réfléchi
↳				↳
Demeure				Tempête
↳			Ouvrier	↳
			Table de pressoir	Fin de verbe
Durillons	Glace anglaise	Posée		↓
	Mettre au courant	Tour		
↳	↓	Assécher		
		Stable		
Article		Méodies		Chevilles
↳		↳		↓
Lisières				
↳			Mer grecque	
			Mesure	
Suit le titre		Possessif		Direction
↳		Change-ment		Forme d'être
Chrome		Poissons		↓
↳		Stère		↓
Greffée	Acides			Pronom
↳	↳			↳
			Envoyés ad patres	
			↳	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Écrivain médiocre (8 lettres)

V	T	T	F	I	S	S	A	P	S	I	R	P	R	U	S	R	I
T	I	E	U	E	R	E	P	M	A	E	L	P	M	A	E	M	B
R	A	T	R	A	V	A	I	N	L	A	V	I	R	I	P	R	E
S	A	C	A	C	S	T	A	G	E	N	E	R	T	A	E	V	T
R	I	S	I	L	N	R	N	A	R	C	E	U	V	L	I	T	R
T	E	A	A	L	I	O	U	P	P	A	O	I	A	R	T	I	E
T	Y	I	L	N	E	T	C	S	R	R	D	N	G	L	R	O	C
N	R	R	R	E	T	D	E	A	R	E	E	D	E	U	U	R	N
I	E	E	A	A	R	M	R	R	S	E	N	S	I	T	C	T	O
R	I	G	V	N	M	E	E	T	E	I	I	T	A	T	A	E	C
E	V	R	I	E	N	S	I	T	S	M	S	T	I	G	I	L	S
V	R	U	A	A	I	A	I	E	E	A	P	R	R	E	E	F	I
E	E	E	C	R	R	M	O	N	T	V	U	A	U	O	R	R	O
N	P	E	P	T	P	T	R	O	F	A	E	M	R	S	P	E	N
I	E	E	E	R	U	E	D	E	I	T	L	N	O	T	E	I	R
P	R	R	P	U	O	C	N	S	A	I	N	A	T	N	L	T	U
A	E	T	I	D	I	V	A	T	A	N	E	R	G	F	A	N	O
R	N	O	L	E	R	F	T	A	T	S	N	O	C	E	N	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ADDITIF - AMPERE - AMPLE - ARENACE - ARPENT - AVIDITE - BRELAN - CONCERT - CONCRET - CONSTAT - COUP - DELICAT - ECRAN - ELAN - ENTIER - EPERVIER - ETAL - ETALAGE - ETROIT - EVENT - FORT - FRELON - GRENAT - GRIVE - GRUE - IMPAVIDE - MARIER - MONT - PAS-SIF - PORTIER - PRESAGE - RAPINE - RASANT - RELAIS - REMPART - RENEGAT - RENTIER - REPRISE - RETRAIT - RIVAL - ROUTIER - SAIN - SAUMON - SOURNOIS - SURPRISE - SURSAUT - SURSIS - TIEDEUR - TREVE - TRUC - TYRAN - VAIN - VERIN - VITAL-ITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS
1. Épithalame - 2. Noues - El - 3. Lr - En - AP(happé) - 4. Clémentine - 5. La - Entêtés - 6. Ede - Tr - Été - 7. Créer - Hé ! - 8. Tournées - 9. I.T.S - Gai - 10. O.E - les - Pré - 11. Néon - Aléas - 12. Sentiment.

VERTICALEMENT :
1. Énucléation - 2. Pô - Lad - Ôtées - 3. lule - Écus - Oe - 4. Terme - RR - Inn - 5. H.S - Entente - 6. Entrée - Saï - 7. Lente - Reg - LM - 8. Al - Ite - Sapée - 9. Aneth - Iran - 10. Empesées - Est.

MOTS FLÉCHES
HORIZONTALEMENT :
Émoluments - Pressurés - Ai - Me - E.O - Été - Usure - Ute - S.S - Erg - Étêtées - Émeu - Es - Ar - Es - Essor - On - Tr - Erra - Tarées - El - Assise - Ôte.

VERTICALEMENT :
Empiètements - Or - Têtes - As - Blême - Eu - Tri - Use - St - Êres - Ems - Usées - EE - Eues - Esses - Enroués - Or - Te - RR - Arrêt - Assiéger - Ale.

MOTS MASQUÉS
FASTIDIEUX



HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 20 NOVEMBRE 2025 - PRIX BAKELITE NAYE- TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Dune Mesloise, la favorite logique

Douze trotteurs connus prendront part ce jeudi à l'hippodrome Zemmouri au prix Bakelite Naye, où il faudra faire appel au sens de la déduction des différentes arrivées dans cette catégorie de chevaux à dessein de dégager des lignes de jeux fiables susceptibles de nous guider vers l'issue finale de cette journée hip-pique qui regroupera au même rond de pré-sentation des trotteurs que nos amis turfistes connaissent parfaitement pour les avoir suivis durant toute cette saison, une course com-prend uniquement deux échelons de départ, tenez-vous bien, 6 trotteurs au 1er échelon dont le vieux trotteur de 17 ans Unghai, qui reste sur une excellente 3ème place sur la dis-tance de 2400 mètres, mais méfiance, nous avons aussi le hongre de 11 ans Es Tu La Jav-anaï drivé par un chevronné driver A. Benha-bria pour la 2ème fois et la jeune âgée de 6 ans Joker Bechardiere, confiée cette fois au driver N. Meziani et entraînée par son frère le talentueux entraîneur Saïd, donc méfiance, tous les deux cette fois peuvent venir cham-bouler l'arrivée, et au 2ème échelon, la présen-ce de 6 trotteurs les plus compétitifs dans cette épreuve avec de beaux accessits. Citons en exemple Dune Mesloise de la grande maison Bechairia, et Jasmine du Glanon qui à notre avis joueront toutes les deux les premiers rôles de cette course. Il ne faut pas oublier que le mâle noir de 10 ans , French Design qui cette fois cherchera sa première victoire, il ne faut pas perdre de vue que les deux femelles Dark Night et Ayanna d'Oger qui ont beaucoup perdu de leur superbe, peuvent venir à l'issue d'une course heureuse nous rappeler à leur bon souvenir, c'est dire si nous sommes confrontés à des trotteurs qui vont nous don-ner du fil à retordre, tellement qu'ils nous ont habitués à des prestations en dent de scie et cette inconstance qui les caractérise rajoute à la difficulté du pronostic où l'incertitude règnera jusqu'à l'ultime foulée. Rappelons que cette course est réservée aux trotteurs n'ayant pas totalisés la somme de 370 000 DA en gains et places depuis le 1er mars 2025 sur 2300 mètrtes.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BISCOTTE DE CARSI. Très longtemps absente, depuis le meeting d'été de l'année

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
F. BENDJEKIDEL	1	BISCOTTE DE CARSI	F. BENDJEKIDEL	2300	PROPRIÉTAIRE
T.BELHABCHIA	2	AMERICAN JONES	M. HAMLIL	2300	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	3	JOKER BECHARDIERE(0)	N. MEZIANI	2300	S. MEZIANI
K. REBAH	4	ES TU LA JAVANAIS	A. BENHABRIA	2300	S. FOUZER
C. SAFSAF	5	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2300	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUZ	6	UNGHAI (0)	N. TARZOUT	2300	N. TARZOUT
D. HAMANI	7	IRISH PAULO	SA. FOUZER	2325	R. ABDERRAZAG
AD. NAILI	8	AYANNA D'OGER	N. TIAR	2325	N. TIAR
M. BENDJEKIDEL	9	JASMINE DU GLANON	AM. BENDJEKIDEL	2325	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	10	DARK NIGHT (0)	ABM. BOUBAKRI	2325	ABM. BOUBAKRI
Y. MEZIANI	11	FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2325	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	12	DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2325	PROPRIÉTAIRE

2024.

2. AMERICAN JONES. Totalisant autant d'échecs, il est engagé uniquement pour faire de la figuration.

3. JOKER BECHARDIERE. C'est vrai qu'il est absent depuis le mois d'avril, sauf qu'il vient de changer d'entraîneur, cette fois, un connaisseur de cette discipline S. Meziani.

4. ES TU LA JAVANAIS. Ce trotteur cherche sa course drivé pour la 2ème fois par le chevronné Amin Benhabria. Méfiance, il peut venir chambouler l'arrivée.

5. VICTOIRE DU VERGER. Ce n'est pas une trotteuse de tous les jours, elle risque enco-re de ne pas pouvoir tenir la comparaison.

6. UNGHAI. Ce vieux hongre de 17 ans, il vient de reprendre la compétition par une belle 3ème place, il jouera cette fois encore les premiers rôles.

7. IRISH PAULO. Cet hongre de 7 ans, il trottera carré, cette fois-ci une place lui est réservée, car il a les moyens physiques.

8. AYANNA D'OGER. Il faudra surveiller de près cette jument alezan de 15 ans, car cette fois est reprise par son entraîneur dri-ver Nourredine Tiar.

9. JASMINE DU GLANON. Revenant pro-gressivement à son meilleur niveau, cette femelle alezan appartient à la grande mai-son Bendjekidel, elle peut se distinguer parmi ce lot.

10. DARK NIGHT. Inconstante dans ses

productions, cependant elle reste sur de bonnes prestations sur la distance du jour. Il serait imprudent de négliger ses chances.

11. FRENCH DESIGN. Ce mâle noir de 10 ans reste toujours dans l'argent, à son aise sur le parcours du jour, il ne devrait pas rencontrer de difficultés pour avoir une place.

12. DUNE MESLOISE. Elle est la première favorite logique.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

12. DUNE MESLOISE - 6. HUNGAI - 9. JASMINE DU GLA-NON - 11. FRENCH DESIGN - 4. ES TU LA JAVANAIS

LES CHANCES

10. DARK NIGHT - 7. IRISH PAULO

Mise en échec de deux tentatives de hargra à Chlef



Les services de la sûreté de wilaya de Chlef ont déjoué deux (2) tentatives d'émigration clandestine à partir des côtes de la wilaya et arrêté 20 personnes, dont des passeurs, a indiqué un communiqué rendu public mardi par ce corps de sécurité. Selon le communiqué, il s'agit de deux opérations distinctes, menées dans le cadre de la stratégie de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) visant à lutter contre l'émigration clandestine et les réseaux criminels la favorisant. Elles ont permis l'arrestation de 20 personnes, dont des organisateurs et des passeurs activant au sein de réseaux criminels spécialisés dans le domaine. La 1ère opération, menée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra d'Abou El Hassan, en coordination avec la police de Beni Haoua, s'est soldée par l'arrestation de huit (8) candidats à l'émigration clandestine, dont deux planificateurs de cette traversée illégale. L'élargissement du champ de l'enquête dans cette affaire, a permis d'arrêter deux (2) autres personnes parmi les passeurs et organisateurs de traversées clandestines, et la saisie d'une somme de 450 euros. La 2e opération, menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, en coordination avec la police de Beni Haoua, a permis l'arrestation de 10 personnes, dont une femme et un enfant mineur, ainsi que de quatre (4) organisateurs principaux et membres d'un réseau criminel international spécialisé dans ce domaine. Un montant en monnaies nationale et étrangère, a été également saisi, selon la même source. Les personnes arrêtées ont été déférées devant le tribunal de Ténès, a conclu le communiqué.

Classement mondial de Shanghai en génie civil : L'Université de Sidi Bel Abbès première en Afrique et au Maghreb

L'Université de Sidi Bel Abbès "Djilali Liabes" occupe la première place en Afrique et au Maghreb dans le classement mondial de Shanghai des domaines académiques en génie civil, indique, mardi, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'Université de Sidi Bel Abbès occupe la première place au niveau africain et maghrébin dans le classement mondial de Shanghai des domaines académiques en génie civil, dans la catégorie comptant les 201-300 meilleurs établissements univer-

sitaires au niveau mondial, a précisé la même source. L'Université "Djilali Liabes" a également obtenu la première place au niveau maghrébin et la deuxième en Afrique, en génie mécanique, dans la catégorie comptant les 301-400 meilleurs établissements universitaires au monde. Ce classement vient attester des efforts de l'ensemble des acteurs de l'Université de Sidi Bel Abbès dans ces domaines, et souligner la "nécessité de poursuivre le travail afin de renforcer sa visibilité et d'améliorer sa position dans les classements mondiaux", conclut le communiqué.



Arrestation de trois individus et saisie d'un kilogramme de cocaïne à Alger

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, ont procédé à l'arrestation de trois (3) individus impliqués dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, et à la saisie d'un kilogramme de cocaïne, indique mercredi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, la sûreté d'Alger, représentée par la 3e circonscription de la police judiciaire, a mis fin à l'activité d'une bande criminelle composée de trois (3) individus, spécialisée dans le trafic de drogues et de psychotropes, avec la saisie d'un kilogramme de cocaïne", précise la même source. L'opération est intervenue "suite à l'exploitation d'une information sécuritaire selon laquelle des individus s'adonnaient au trafic de psychotropes dans différents quartiers relevant du territoire de compétence", suite à quoi "un plan bien ficelé a été mis en place et a permis d'identifier et d'arrêter les mis en cause", ajoute la même source. Il a été procédé également à la saisie de "1 kg de cocaïne, 34 g de kif traité et 117.000 DA provenant de la vente, en plus d'une balance électronique". Les mis en cause "ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conformément au dossier de procédure pénale", conclut le communiqué.

Six personnes arrêtées pour détournement de fonds publics à Saïda

Les services de police de Saïda ont démantelé une association de malfaiteurs composée de six personnes impliquées dans une affaire de détournement de fonds publics, indique, mercredi, un communiqué de la sûreté de wilaya. La même source a précisé que l'affaire a été traitée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la Police judiciaire de la wilaya, "à la suite d'une plainte déposée par la direction régionale du Trésor public d'Oran signalant un

déficit financier et un détournement de fonds publics au niveau du Trésor public du secteur de la santé de la wilaya de Saïda". Les investigations ont conduit, selon le communiqué, "à l'arrestation de six suspects impliqués dans le détournement de fonds publics estimés à 480 millions DA, ainsi qu'à la récupération de quatre véhicules touristiques et utilitaires issus du blanchiment de ces fonds". Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant

le procureur de la République près le tribunal de Saïda pour "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre des crimes de détournement de

fonds publics, enrichissement illicite et négligence ayant entraîné la perte de deniers publics", ajoute la même source.

Des pluies à partir d'aujourd'hui sur plusieurs wilayas

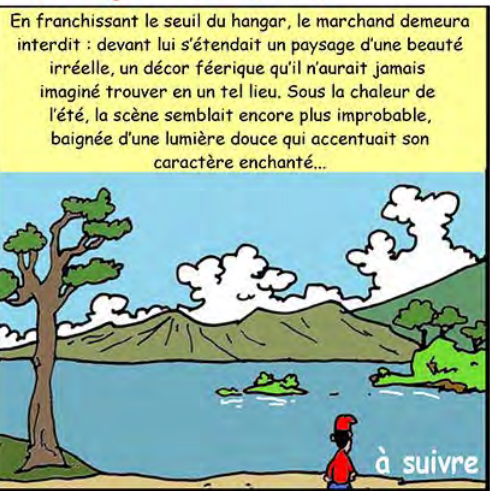
Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent sous orages, affecteront, à partir de jeudi, plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tipaza, Alger, Blida, Bouira et Médéa (Nord) et ce, de jeudi à 18h00 à samedi à 06h00, avec des quantités de pluies estimées entre 30 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, précise la même source. Les wilayas de Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif (Nord), Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, sont également concernées par ce BMS, de jeudi à 18h00 à samedi à 12h00 au moins avec des quantités de pluies oscillant entre 40 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 70 mm.

En attendant un nouveau procès Maradona, une juge destituée pour avoir fait dérailler le premier

Cinq ans après, la justice argentine est encore loin de faire la lumière sur les circonstances de la mort en 2020 du footballeur Maradona. Mais à défaut elle a jugé - et destitué - une juge, responsable d'avoir fait dérailler le procès en mai, pour avoir participé à un tournage sur l'affaire. Julieta Makintach, 48 ans, une de trois magistrates qui présidaient de mars à mai le procès de sept professionnels de santé sur leur responsabilité dans la mort de Maradona, a été destituée mardi, et son habilitation à exercer une fonction judiciaire lui a été retirée, par décision unanime d'un jury de pairs. Dans cette procédure, non pénale mais administrative, Mme Makintach a comparu une semaine à La Plata (sud de Buenos Aires) devant un jury spécial de magistrats, d'avocats et de législateurs de la province de Buenos Aires. Elle-même était absente à la brève audience de verdict. En mai, elle avait été récusée du procès Maradona après révélation qu'elle avait collaboré à la préparation d'une mini-série documentaire sur l'affaire, avec elle-même en vedette. Dans la foulée, le procès à San Isidro (nord de Buenos Aires) avait été annulé, à la demande de plusieurs parties, après une vingtaine de journées d'audience, plus de 40 témoins entendus. Dont les filles, éplorées, de Diego. Un deuxième procès Maradona a depuis été fixé au 17 mars 2026, avec un nouveau trio de magistrats.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (19)



AUX POINGS

« Je suis très heureux et satisfait de mon niveau aujourd'hui, mais l'essentiel reste l'équipe. Mes coéquipiers m'ont beaucoup aidé, et sans eux je n'aurais pas pu offrir une telle performance. »

L'international algérien, Anis Hadj Moussa, élu homme du match lors de la victoire des Verts face à l'Arabie saoudite





Dans la journée : Pluie
Vent : 24 km/h
Humidité : 76 %



Dans la nuit : Pluie
Vent : 15 km/h
Humidité : 87 %

Dohr : 12h34
Assar : 15h16
Maghreb : 17h39
Îcha : 19h01

Vendredi 30 jourmad el aoual 1447
Sobh : 06h02
Chourouk : 07h33

FORÊTS DE TIPASA

Krikou lance l'opération reboisement

Suite aux incendies qui ont ravagé le weekend dernier, plusieurs massifs forestiers de l'Ouest de Tipasa, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaoutar Krikou, a procédé depuis les hauteurs des forêts de Hadjret Ennous, au lancement d'une campagne nationale technique visant la réhabilitation du couvert végétal et la préservation de la biodiversité animale.



PH : DR

La ministre, accompagnée du wali Amine Benchaoulia et du directeur général des forêts, Djamel Touahria qui s'est rendue sur ce site afin de constater les dégâts environnementaux causés par les derniers incendies, a expliqué que «la campagne s'inscrit dans le cadre d'un programme préventif visant à proposer les mesures scientifiques et techniques nécessaires à la réhabilitation environnementale». L'opération consiste à «étudier et à évaluer l'ampleur des dommages subis par la ressource forestière

et animale, ainsi que l'impact des incendies sur les sols et l'environnement, afin d'identifier des solutions scientifiques permettant la réhabilitation de la forêt et le rétablissement des conditions naturelles de vie des animaux», a-t-elle ajouté. Soulignant que, «cette campagne nationale d'envergure vise à identifier les dommages causés à la ressource animale et végétale par les incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays». À noter que l'opération mobilise les institutions relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, dont l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable et l'Institut national des for-

mations environnementales». Mme. Krikou a aussi souligné que «des experts du domaine procéderont, durant des sorties de terrain, à des analyses techniques approfondies portant sur l'état des sols et du couvert végétal endommagé, outre le recensement des espèces animales affectées». La ministre a, par ailleurs, reçu des explications détaillées sur les conditions d'intervention des différents services de l'Etat lors des incendies. Elle a salué à cette occasion «le courage et le dévouement des agents de la Protection civile, des services des Forêts ainsi que l'élan de solidarité des citoyens face au sinistre», a-t-elle conclu.

L. Zeggane

3e ÉDITION DU FARCAPS À DJIBOUTI

L'Algérie démontre sa capacité de production et d'exportation pharmaceutique

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a déclaré que l'Algérie est désormais en mesure de produire des centaines de produits pharmaceutiques, de satisfaire une grande partie des besoins du marché national et d'exporter des produits pharmaceutiques conformes aux normes internationales vers des pays africains, arabes et européens. Dans son allocution, prononcée à l'ouverture des travaux de la 3e édition du Forum africain sur le renforcement de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé (FARCAPS), qui se tient à Djibouti, Kouidri a relevé que l'industrie pharmaceutique en Algérie, ne se limite pas uniquement aux produits génériques conventionnels, mais s'étend aussi à la production de médicaments biosimilaires, aux préparations stériles injectables, aux médicaments anticancéreux et à d'autres formes pharmaceutiques avancées. Soulignant que l'Algérie «contribue activement au renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales et à la réduction de la dépendance extérieure du continent», réitérant «l'engagement du pays à œuvrer en étroite collaboration avec tous ses partenaires africains pour renforcer l'indépendance pharmaceutique du continent, soutenir la réforme des centrales d'achat et contribuer à la mise en place de chaînes d'approvisionnement africaines plus sûres, plus efficaces et plus flexibles». Également, le ministre a souli-

gné l'importance d'investir dans les chaînes d'approvisionnement africaines, afin d'être en phase avec les priorités du continent et refléter les défis actuels auxquels sont confrontés nos systèmes de santé.

Sarah O.

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

La 3^e édition du 25 au 27 novembre à Alger

La Chambre nationale d'Agriculture (CNA) organisera le Salon international des dattes du 25 au 27 novembre au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), avec la participation de 150 exposants nationaux et étrangers, a indiqué mercredi le président de la Chambre, Mohamed Yazid Hambli. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Chambre consacrée à la présentation de cette édition, M. Hambli a précisé que cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, réunira différents acteurs de la filière: producteurs, transformateurs, artisans, exportateurs, ainsi que des start-up, des instituts et centres techniques, des organismes de recherche et des laboratoires.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

Un reporter dans la foule : Les Algériens et le « rêve suisse » ...

Un franc suisse égal un euro et des « poussières ». La Suisse n'est pas seulement le pays de la précision horlogère. Pas seulement le pays du perfectionnisme. Pas seulement celui de la discrétion bancaire. Pas seulement, non plus, pour sa neutralité. La Suisse est aussi l'un des pays les plus propres au monde. Le Japon, la Suède et d'autres le sont également. Si, dans cette chronique, nous prenons la Suisse comme référence, c'est par commodité. Le Japon et la Suède se trouvent géographiquement plus loin de nous. Saviez-vous que cracher par terre dans la rue, en Suisse, est sanctionné par une amende de 100 francs suisses. Jeter un mégot, un pot de yaourt ou même un morceau de papier, c'est 150 francs suisses. Chaque année, des dizaines de milliers d'amendes contre les incivilités (c'est ainsi que sont appelés, le crachat, le mégot par terre ou tout autre déchet abandonné dans la rue) sont dressées en Suisse. Une activité, née en Suède est adoptée en Suisse, est en vogue actuellement. Il s'agit du « plogging ».

C'est du jogging « amélioré » qui consiste à combiner l'exercice physique avec le ramassage, bénévolé, des déchets trouvés sur son chemin. Les coureurs portent des gants pour protéger leurs mains et un sac-poubelle pour y mettre les déchets trouvés. La formule a du succès. Pourquoi on vous dit ça ? Parce que nous avons lu, comme tout le monde, le communiqué de notre Conseil des ministres de dimanche dernier. Il y est mentionné, entre autres, que « Monsieur le président de la République a ordonné : ... La nécessité d'un contrôle permanent et continu des places et espaces publics, en termes de sécurité et d'hygiène, à travers les différentes wilayas du pays ». Ainsi que « L'impératif d'obliger les propriétaires de véhicules de transport public et privé à respecter les conditions d'hygiène dans les différentes villes et sur toutes les lignes, notamment à Alger et dans les wilayas touristiques ». Ce qui veut dire que les parcs, les espaces publics comme les bureaux de poste, les marchés, et bien évidemment, les rues doivent être maintenus en permanence propres et sécurisés. Sans oublier les « véhicules de transport public et privé » (c'est-à-dire les taxis, les bus, le train et le tramway, le téléphérique...) doivent être dans des conditions d'hygiène irréprochable. Si le Conseil des ministres consacre de son temps sur l'hygiène, c'est que le mal est profond et qu'il faut le stopper et l'éradiquer. On y réfléchissant bien, on découvre un paradoxe dans le comportement de l'algérien. Autant il attache la plus haute importance à l'hygiène à l'intérieur de son domicile, autant cet intérêt s'arrête à sa porte d'entrée.

Au-delà, c'est le « Beylic ». Même les parties communes dans les immeubles, dans son esprit, n'appartiennent à personne. Au lieu d'appartenir à tout le monde et donc à prendre en charge collectivement. Ce paradoxe se remarque également sur les plages en été et en forêt durant les week-end. De plus en plus de familles apportent avec eux, au même titre que les provisions pour le pique-nique, les sachets-poubelles pour ramasser leurs déchets avant de les jeter dans les bacs disposés en nombre dans ces lieux. Mais ceux qui font le contraire, les sans-gêne, les incorrects qui ne se soucient point de leurs débris, existent en nombre et partent en laissant leurs ordures sans y toucher. Est-il nécessaire de rappeler qu'au-delà de l'image dévalorisante et qui fait honte, notre santé dépend de l'hygiène qui nous entoure ? Alors faut-il agir comme en Suisse et verbaliser les réfractaires ? Avec la carte d'identité biométrique, la localisation des verbalisés est rendue possible.

L'obligation de payer les amendes est inscrite dans la loi et actuellement suivie et appliquée. Disons qu'une période transitoire peut être accordée pour donner le temps au civisme de masse de prendre forme. En attendant, l'ordre présidentiel s'adresse aux autorités locales avec à leur tête le wali sous la supervision du ministre de l'Intérieur. En attendant aussi, beaucoup d'Algériens espèrent que leur pays puisse un jour rivaliser avec le même souci de propreté, en tous lieux, que le Japon, la Suisse et la Suède. Cet espoir dont rêvent beaucoup d'Algériens, jaloux de la bonne image qu'ils doivent donner de leur pays et d'eux-mêmes. Un rêve qui, malheureusement, disparaît au contact de la réalité, une fois dehors. La saleté n'est pas une fatalité. C'est un cauchemar !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Changement climatique :
un récent rapport alerte sur la nécessité
d'accélérer l'action mondiale



BEKACEN